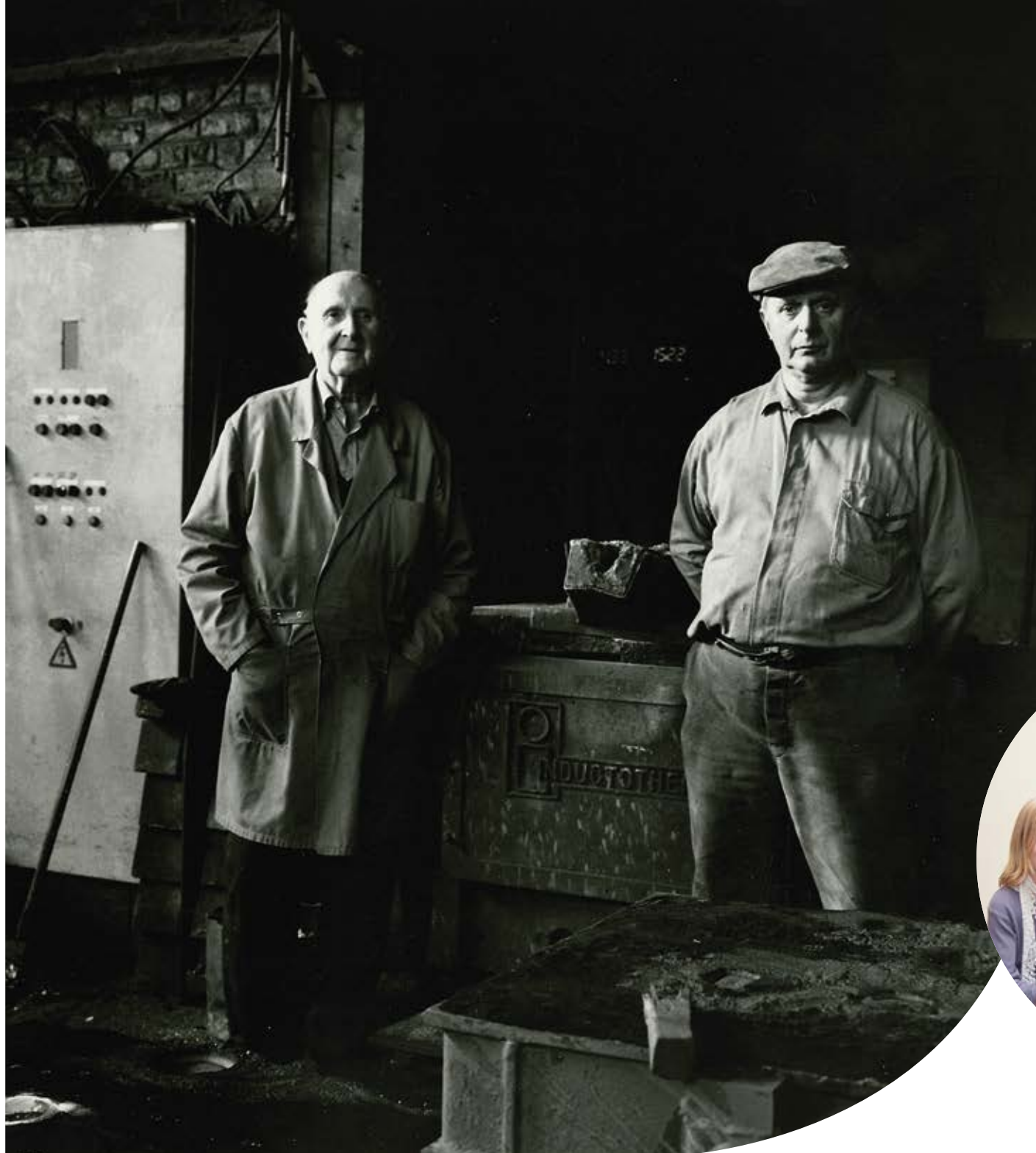


Genappe

Éditeur responsable: Gérard Couronné 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

Les feux de Saint-Eloi

Véronique Evrard expose ses photos des fonderies de Genappe, du 4 au 31 décembre 2015 à l'Hôtel de Ville (voir page 9)



Des films qui font débat

en page 2

Quelles seront vos dernières volontés ?

en page 5

Êtes-vous prêt à péter un plomb ?

en page 6

La preuve que les agriculteurs sont sympa

en page 7

50 nuances dans votre assiette...

en page 12



Les nouveau-nés et leur famille sont en page 11

Musique à Glabais

Le dernier concert de l'année, portera le N° 80. Cela peut paraître anodin, mais c'est une fierté pour les organisateurs, et une joie de retrouver depuis près de 20 ans un public fidèle qui aime rencontrer et écouter des artistes de talent qui nous ont fait l'honneur d'animer tous ces concerts.

Marie-Hélène Adnet, clarinetiste, en fait partie, puisqu'elle est venue à Glabais en 2006 pour un concert qui avait eu un grand succès, tant pour la qualité de l'interprétation que pour l'éclectisme du programme. Elle accompagnera l'Ensemble Odéon, quatuor de forme classique: 2 violons, 1 alto et un violoncelle.

Au programme, tout d'abord, du compositeur norvégien Edvard Grieg (1843-1907): le Quatuor n° 1 en sol mineur opus 27. Une pièce très lyrique, composée en 1887-88, en quatre mouvements.

3 Croquis, du compositeur belge Michel Lysight, (I. Pastel - II. Fusain - III. Sanguine) peut se décliner sous différentes formes: violon et piano, flûte et piano, mais aussi violoncelle, basson, alto, hautbois, saxophone... ici, en l'occurrence, ce seront des cordes qui accompagneront la clarinette. Et pour finir du grand Mozart...

Issue du Conservatoire Royal de Mons, élève de Walter Boeykens, Marie-Hélène Adnet se produit régulièrement en soliste dans la plu-

part des orchestres belges et dans plusieurs ensembles de musique de chambre. Elle est aussi professeur de clarinette dans les conservatoires de Namur, Charleroi, Mons. Premier violon de l'Ensemble Odéon, Fasil Kamberi, d'origine albanaise, fait partie des premiers violons de l'orchestre de l'Opéra Royal de la Monnaie, joue régulièrement à l'Orchestre de Chambre de Wallonie et est violon conducteur au Namur Chamber Orchestra.

Le 2^e violon, Laetitia Cellura est concertmeister au Brussels Philharmonic Orchestra et se produit au sein de nombreux autres orchestres, dans des salles prestigieuses en Belgique et à l'étranger. Anne Leonardo, alto, qui s'est déjà produite à Glabais, a un parcours remarquable en tant que violoniste/altiste free-lance invitée dans de nombreux orchestres belges et luxembourgeois.

La violoncelliste Marinela Doko nous vient également d'Albanie. Passionnée de pédagogie, elle enseigne dans différentes académies ainsi qu'au Conservatoire Royal de Bruxelles.

Renseignements

Concert du 15 novembre à 17h, à l'église de Glabais
Hubert Frissaer: 067/77.10.51
02/351.15.53
hubert.frisaer@gmail.com
En prévente: 14€.



Renouveau Musical Genappe, Concert de Gala 2015

Les musiciens du RMG fixent rendez-vous aux amateurs de musique instrumentale et plus largement à tous les habitants de Genappe. Le 27 novembre 2015, l'harmonie vous propose d'entendre son Concert de Gala, point d'orgue d'une année musicale qui se termine tout doucement pour l'équipe de la présidente Arlette Godalier.

Une soirée comme celle-là permet de mettre en évidence le travail constant et hebdomadaire d'un groupe de musiciens amateurs sous l'égide de leur chef, Serge Cange. Pour ceux qui connaissent l'harmonie sous d'autres facettes plus légères, c'est l'opportunité d'en découvrir une autre qui ne transparait pas dans certaines activités auxquelles participe la société. A bon entendre, n'hésitez donc pas à venir vous en rendre compte par vous-mêmes l'espace d'une soirée.

En 2016, le RMG fêtera ses 35 ans! Divers événements festifs sont déjà planifiés. Autant de rendez-vous qui trouveront écho dans le bulletin communal dans les prochains mois.

Renseignements

Le vendredi 27 novembre 2015 à 20h, Eglise Saint-Géry de Vieux-Genappe. Entrée: 5€ - 067/77.17.08



Des films qui font débat



«Les héritiers»

Qu'est-ce que le «devoir de mémoire»? Pourquoi préserver la mémoire? La réponse n'est pas facile à imaginer. Ne pas oublier pour ne pas recommencer... Mais comment réagir? Agir?

Le Forum André Flahaut et Pacage organisent prochainement à Genappe une soirée sur le thème du travail de mémoire et de la citoyenneté. À l'issue de la projection du film «Les Héritiers» aura lieu un échange ouvert avec Monsieur André Flahaut, Ministre d'État, Madame Erika Donis, Présidente de l'asbl «Amis Entends-Tu?» et Julien Van Roy, jeune ayant participé au voyage du «Train des 1000».

Ensuite, à travers une vitrine d'actions et autour d'un verre de l'amitié, la discussion pourra se poursuivre. Sensibilisé? Viens

nous rejoindre...

Renseignements

Mardi 17 novembre à 19h
Maison Galilée, Rue de Bruxelles, 14b. 1470 Genappe
Info et réservation: Forum André Flahaut 010/81.61.81 et blogflahaut@hotmail.com

«Libres»

Alors qu'à Paris les grands de ce monde tentent de se mettre d'accord sur un nouvel accord international sur le climat avec l'objectif de limiter le réchauffement mondial à 2°C, le PAC de Genappe vous invite à découvrir «Libre!» le nouveau film de Jean-Paul Jaud qui aborde de façon bouleversante et drôle, le parcours initiatique d'enfants de France, du Japon et du Danemark dans le monde des énergies renouvelables. Grâce à des adultes soucieux de leur construire un futur durable, ils vont partager de merveilleuses expériences éducatives, musicales et poétiques. La projection du film sera suivie d'un échange avec la participation d'un partenaire de la production du film.

Renseignements

Mardi 8 décembre à 19h30.
PAF 2€ (1€ art 27, chômeur, étudiant, VIPO).
Une organisation de Pacage en collaboration avec Nature et progrès, Enercoop.be, PAC BW.
infos: Christine Gilain, 0495/61.01.07- www.pacage.be



Philippe Dubit expose

«Intrusion»

Philippe Dubit nous égare, sème le trouble, éveille nos sens et nous invite à nous «perdre» et c'est tant mieux! Lorsqu'on rencontre l'homme, on est frappé par la force de sa stature. Toujours vêtu de noir, il a un rire à la fois doux et puissant qui éclate en ricochets. Il se dégage de lui bonhomie et douceur.

Philippe Dubit balcaie, s'il en est encore besoin de le faire, les apparences. Il nous emmène dans son univers «onirique».

Si nulle présence humaine n'est visible dans ses dessins, celle-ci est sans cesse suggérée et l'artiste, présent en deçà ou en delà. L'intervention humaine s'y manifeste au travers des architectures labyrinthiques et la présence d'objets insolites dans des lieux improbables. L'artiste met en place le trouble dans ses clairs-obscur, l'entre chien et loup - veille et sommeil - l'heure de tous les dangers où tout peut «basculer». Là où interdits et désirs se mêlent. Ses dessins racontent des histoires fugitives ou plutôt, des histoires qui nous fuient, ne nous appartenant pas dans des espaces clos qui gardent le souvenir et la mémoire d'une intimité. Attirance - répulsion, regardeur - voyeur, caché - révélé, désir - interdit. Nous voici en tête à tête avec nous-même.

Philippe Dubit vit et travaille à Charleroi, expose en Belgique et à l'étranger depuis 1969. Ses œuvres font partie de collections privées et publiques (Musée MUHKA à Anvers, Musées Royaux d'Arts et d'Histoire de Bruxelles, Musée des Beaux-Arts de Charleroi, Musée de Louvain-la-Neuve, Musée Marthe Donas à Iltre, Province du Hainaut et du Brabant wallon, California college for Arts and crafts San Francisco). Il a reçu le Prix de l'Œuvre Nationale des Beaux-Arts 2009.

Renseignements

Du 14 au 29 novembre au 2015
Espace B, Haute Rue, 33A, 1473 Glabais
Samedi et dimanche de 14 à 18h
ou sur rendez-vous 067/79.08.11
www.espaceb.be

Dé-Pense Toi!

Une nouvelle venue dans le monde associatif. D'une passion pour les enfants, d'une envie de leur permettre d'apprendre tout en se dépensant, de l'envie de leur transmettre des valeurs pour un monde meilleur et pour dire stop à la différence, est né le projet de l'ASBL Dé-Pense Toi.



Jean Charles Boëls et son équipe: Valentine Guyette, Chrystel Sevrain, Fabien Florin et Camille Lorisignol sont fiers de vous présenter leur nouveau projet: l'ASBL Dé-Pense Toi. Celle-ci a pour but d'organiser des activités d'inclusion et de sensibilisation à la différence le samedi pour les enfants de 3 à 14 ans venant de tout horizon.

L'objectif est de leur apporter des valeurs telles que la coopération, l'estime de soi, le respect des autres... et ce, via des activités à un prix démocratique. L'avenir est entre leurs mains alors soyons solidaires pour les guider au mieux.

N'hésitez pas à nous soutenir et à partager ce beau projet!

Renseignements

Jean Charles Boëls: 0474/08.15.24
boelsjc@hotmail.com

Genap'Rock Festival

La 6^e édition du Genap'Rock Festival aura lieu le samedi 16 avril 2016 à la salle Saint Martin, à Ways! Qu'on se le dise!

Les groupes musicaux jeunes de la région sont invités à se faire connaître en complétant le formulaire en ligne sur www.genaprock.be Prévenez-nous de vos prochains concerts afin de nous permettre de faire plus amples connaissances!

Renseignements

contact@genaprock.be

Le Marché de Noël du CHAPG

Après une première édition qui a rencontré un franc succès en 2014, le Marché de Noël revient cette année à la Maison de l'Histoire et du Patrimoine sous le thème des fêtes de saints de fin et de début d'année. En effet, les 12 et 13 décembre 2015, le Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe vous propose, outre les promotions avantageuses sur ses publications, une exposition sur les saints honorés dans le Grand Genappe en cette période allant de l'Avent à l'Épiphanie. Des objets liturgiques provenant de l'église de Vieux-Genappe, recueillis par Jean Mévisse et légués au CHAPG, viendront agrémenter cette exposition.

Ces deux thématiques se retrouveront au sommaire du périodique Le Lothier roman 2015-4; dans ce même numéro, un troisième article reviendra sur les événements de 1915 survenus dans les localités de la commune de Genappe.

Au programme des festivités:

- Exposition sur les fêtes de saints de fin et de début d'année et objets liturgiques de l'église de Vieux-Genappe;
- Braderie des publications du CHAPG;
- Accès aux dernières parutions du CHAPG, dont Le Lothier roman 2015 - 4 intitulé «Saints de l'Avent à l'Épiphanie»;
- «Libre-service» de livres et revues d'occasion (gratuits);
- Sans oublier les petites douceurs, le vin chaud et la chaleureuse ambiance traditionnels de Noël!

Renseignements

Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe
067/78.05.03
annedg13@gmail.com
www.facebook.com-Maison-de-l-Histoire-et-du-Patrimoine, avenue E. Philippe 1A, 1473 Glabais



SYNDICAT D'INITIATIVE

Genappe ça roule!



Associez plaisirs gustatifs et petite balade à vélo agrémentés de nombreux participants enthousiastes et vous obtiendrez... le Cycle du Terroir de Genappe.

Pas moins de 150 cyclistes étaient présents ce samedi 10 octobre dernier pour inaugurer ce premier Cycle du Terroir à Genappe, réalisé en collaboration avec Pro Vélo dans le cadre des activités liées à la «Semaine de l'environnement» organisée par la Ville de Genappe.

Ces nombreux cyclistes amateurs et confirmés n'ont pas hésité à prendre le risque d'affronter une météo incertaine pour profiter d'un agréable moment dans notre belle campagne.

Un parcours d'une vingtaine de kilomètres, passant par la toute nouvelle voie verte (située entre la rue de Fonteny à Houtain-le-Val et le prolongement de la rue du Presbytère à Loupoigne) récemment baptisée «Chemin de la

Longresse Haye», proposait de visiter quelques-uns de nos producteurs locaux tout en dégustant leurs délicieux produits.

Au menu de la balade : soupe et charcuterie à la Ferme du Prévôt, Tartines au brie ou à la maquée et Bière Ginette à la Ferme de la Goyette, miels et bonbons au miel chez l'apiculteur Mestdagh, Tartelette du Lotier à la boulangerie Gossiaux et un dernier petit verre au choix à l'arrivée, au complexe sportif.

Une collaboration réussie entre la Ville, le S.I. G et l'asbl Pro Velo avec la volonté de valoriser les producteurs locaux, acteurs économiques majeurs de l'entité.

Renseignements

Espace 2000, local 7- B-1470
Genappe (bureau temporaire)
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 13h
067/77.23.43 – info@sigenappe.be

Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918

Programme du mercredi 11 novembre

- 9h45: Rassemblement sur la Place de Mercurey et départ en cortège vers l'église de Vieux-Genappe avec l'harmonie «le Renouveau Musical de Genappe».
- 10h00: Messe solennelle à la mémoire des victimes des deux guerres mondiales célébrée par le Père Joseph Murka, avec la participation de la Chorale de Vieux-Genappe et «le Renouveau Musical de Genappe».
- 11h00: Cortège vers l'Hôtel de Ville et dépôt de fleurs au monument des victimes de

Guerre. Allocutions de Monsieur le Bourgmestre, de Monsieur Godard, Président du C.A.L et d'un membre de la F.N.C.

- 11h45: Vin d'honneur offert par les autorités communales en la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

La FNC réalise actuellement un calendrier destiné à informer les citoyens de Genappe des différentes cérémonies patriotiques organisées sur le territoire de l'entité. Vous souhaitez le recevoir? Contactez M. Deza, Président de la FNC - 067/85.04.21 jeandeza@hotmail.com



Besoin d'une idée lumineuse?

Affiches, photos, flyers, brochures, rapports, magazines, dépliants, cartes postales, sites web...

cellules-grises.be

Contact : Florence Teuwen 0495/60.65.18 - 067/79.11.36

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Prêts – Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be
www.gilson-andre.axa-banque.be
www.assurancesgilson.be



Services bancaires

CBFA : 014169 AcB

Le mot du Bourgmestre



En ce mois de novembre, la Ville accueillera dans ses murs l'association de défense des droits humains: Amnesty international. En effet, du 6 au 30 novembre, le groupe local animé par des habitants de Genappe et Villers-la-Ville propose aux genappiens de découvrir «Devoir de Regard», une exposition exceptionnelle de photographies qui rassemble des clichés pris dans le monde entier par les plus grands photoreporters des 50 dernières années. Dans la foulée de cette exposition, Amnesty International nous a proposé le label «Genappe Ville lumière» pour célébrer le jour anniversaire des 30 articles de la déclaration universelle des droits de l'homme et inviter la Ville et la population de l'entité à s'investir dans la défense des droits humains. Du 21 novembre au 10 décembre aura lieu la traditionnelle campagne des bougies et en clôture de cette période, le 11 décembre de 18h à 20h, le groupe local et la Ville vous accueilleront à l'école de l'espace 2000 autour d'un verre de l'amitié. A cette occasion, nous découvrirons le travail des écoliers qui auront visité l'exposition «Devoirs de Regards» et une grande illumination qui illustrera le proverbe chinois: «Il vaut mieux allumer une bougie que maudire l'obscurité».

Pendant les derniers mois de l'année, le collège communal et les services administratifs de la Ville préparent les budgets pour les années suivantes. C'est une tâche très importante car elle conditionne notre capacité à mener à bien nos projets et les investissements que nous souhaitons réaliser.

Pour préserver notre équilibre financier, nous agissons en «bon père de famille» tout en veillant à remplir au mieux nos missions auprès des habitants.

C'est ainsi que depuis plusieurs années les taxes sont inchangées à Genappe. Les plus significatives étant: le taux de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques (IPP) qui restera à 7% et le centime additionnel au précompte immobilier à 1950. Il est à noter que Genappe figure toujours dans le peloton de tête des communes les moins taxées des 262 communes de Wallonie!

Dans les prochains numéros du bulletin communal, nous vous présenterons le budget et les investissements votés en conseil communal pour l'année 2016.

Pour terminer sur une note plus légère, rappelons-nous que le mois de novembre est propice aux plantations. Aussi, je vous invite à en profiter pour planter les arbres fruitiers qui seront distribués gratuitement à la population le 28 novembre à l'Espace 2000. Cerisiers Bigarreau, Reines Claude, mirabelles... prendront racine dans nos jardins et dans quelques années, vous offriront des fruits délicieux et bien de chez nous qui régaleront toute la famille.

Gérard Couronné
Le Bourgmestre.





Sainte-Catherine Les fruitiers à l'honneur!

Comme chaque année, la Ville de Genappe répond présente pour la distribution des plants à l'occasion de la Semaine de l'arbre.

Varié les essences et les plaisirs. Telle est notre devise.

Cette année, les fruitiers sont à l'honneur. Nous vous proposons des essences de variétés anciennes de pommes et de poires mais aussi d'autres arbres fruitiers tout aussi agréables à contempler et dont les fruits raviront vos papilles: Cerisiers Bigarreau, Poires Doyenné du Comice, Reinettes étoilées, mirabelles de Nancy, Reines-Claude Conducta, Groseilliers à maquereaux-rouge et Framboisiers jaunes. Du charme pour haie sera égale-

ment disponible.

Les guides composteurs seront présents pour répondre à vos questions et vous donner quelques conseils utiles sur les techniques de compostage. Natagora tiendra aussi un stand d'informations. Vous aurez également l'occasion de rencontrer notre équipe «environnement et espace verts» qui effectuera la distribution gratuite des arbustes aux habitants de la commune.

Renseignements

Rendez-vous le samedi 28 novembre 2015 entre 10h et 12h à l'Espace 2000.

Aude Roland - 067/79.42.72.

Eco-conseillère

Des patrouilles, même quand il fait froid



Bien que le temps se dégrade de jour en jour, nos policiers continuent de patrouiller dans les rues de Genappe.

Parce que le boulot de policier ne s'arrête pas lorsqu'il pleut, qu'il vente ou qu'il neige, nous continuons à organiser des patrouilles tout au long du mois de novembre. C'est ainsi que vous pourrez voir nos agents de quartier ou nos policiers du Service d'Intervention et de Sécurisation (SIS) arpenter les rues de Genappe et prendre contact avec les commerçants.

Lorsqu'ils sont de service «Intervention» et qu'ils ne reçoivent aucun appel, nos policiers conti-

nent de sécuriser le territoire de notre zone de police en circulant en véhicule, à pied ou à vélo - dans la zone. Pour vous donner une idée, rien que pour la première quinzaine du mois d'octobre, nos policiers ont patrouillé durant environ 74h en dehors de leurs interventions et ce, rien qu'à Genappe. Ceci ne prend évidemment pas en compte les heures de patrouilles planifiées ou encore le travail des agents de quartier qui, chaque jour, sillonnent les rues de leur secteur. Nos policiers continueront donc à affronter le froid et la pluie dans l'optique d'améliorer leur accessibilité et d'assurer une présence visible sur le terrain.

Marché de Noël de Lille et de Mons

Le jeudi 10 décembre 2015, l'échevinat du Tourisme et le Syndicat d'Initiative organiseront un voyage d'un jour en car. Destination: les marchés de Noël de Lille et de Mons. Ces deux villes vous accueilleront en habits de fête dans une ambiance chaleureuse et féérique. Localisé à la Place Rihour, le marché de Noël de Lille propose des animations ludiques, musicales et féériques, plus de 80 chalets regorgeant d'idées cadeaux, de santons, de décorations pour le sapin et de produits festifs. Les sens de chacun seront éveillés lors d'une promenade gustative alliant saveurs sucrées et salées typiques de Noël: chocolat italien, gaufres liégeoises, pain d'épices mais aussi foie gras, fromage de Savoie et le traditionnel vin chaud. Une merveilleuse occasion de visiter une ville pleine de surprises, et rares seront ceux qui ne s'émerveilleront pas devant une

telle richesse patrimoniale.

A Mons, comme à chaque édition, de nombreuses animations viendront agrémenter «Mons, Cœur en Neige», afin de permettre à la ville toute entière d'être gagnée par l'ambiance et la magie de Noël.

Pour y participer?

Etre citoyen de Genappe, apprécier les valeurs et l'esprit de Noël et s'y inscrire.

Embarquement:

Le jeudi 10 décembre 2015

- 8h30: Vieux-Genappe (Place Mercurey)
- 8h55: Genappe Centre (Rue de Ways arrêt de bus côté Place)
- 9h10: Bousval (Salle G. Gossiaux)

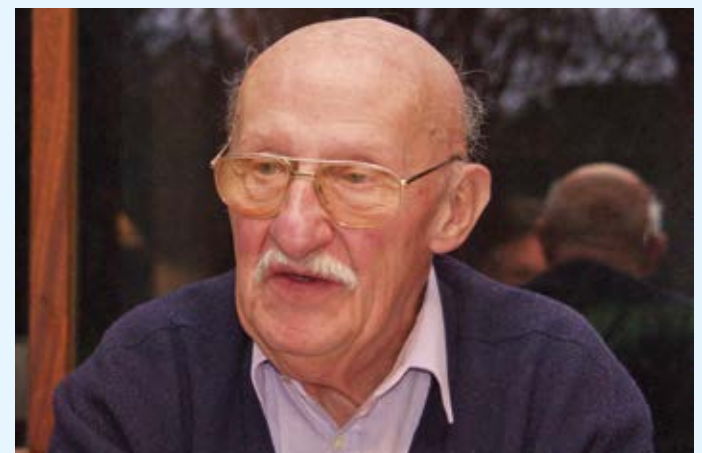
Programme:

- 08h30: Départ vers Lille
- 10h45: Arrivée à Lille
- 11h00: Ouverture du marché de Noël: 83 chalets proposeront aux visiteurs de découvrir le

savoir-faire d'artisans mais aussi les produits locaux, régionaux et internationaux dans le respect de la tradition de Noël.

- 12h30: Possibilité de se restaurer dans un des restaurants du centre de Lille.
- 14h00: Temps libre. Possibilité de découvrir des lieux emblématiques de la ville.
- 16h30: Départ vers Mons
- 18h00: Arrivée à Mons: plus de 40 chalets, une grande patinoire de 900m² entourée d'une aurore boréale et achevée par une verrière, un magnifique sapin de plus de 20 mètres de haut richement décoré, des animations...
- 19h30: Possibilité de se restaurer
- 21h00: Départ vers Genappe

Le paiement tient lieu de réservation. En cas de désistement, la somme versée ne sera pas remboursée.



Une personnalité de Genappe vient de nous quitter discrètement.

Originaire de Bruxelles avec une carrière au Congo, Jean Verhulst s'est installé à Bousval et d'emblée s'y est accroché. Il adhère au Cercle socio-culturel «Les Amis de Bousval» afin de connaître et de défendre ce village.

Sa volonté d'apprendre, de découvrir, de participer et de s'intégrer, l'amène à l'Office du Tourisme dont il sera président pendant de longues années. Si le Syndicat d'Initiative est devenu ce qu'il est, c'est bien grâce à Jean car il s'est battu pour que Genappe ait sa place parmi ses voisins plus renommés comme Waterloo, Nivelles et Villers-la-Ville et que le petit office de tourisme se hisse au rang de Syndicat d'Initiative et de Tourisme reconnu par la Fédération du Tourisme. Avec son complice de l'époque, Pierre Melon alors employé communal mais délégué au Syndicat quelques heures par semaine, il a arpenté les chemins, les champs et les bois afin de créer des circuits de promenades pédestres et cyclistes.

Jean ne s'est pas ménagé dans l'organisation d'expositions, de concours de photos, de crèches de dessins, la conception d'une cassette audio pour le

touriste automobile, la création du premier site internet pour la ville et la participation à diverses manifestations. Grâce à lui et à son équipe de bénévoles, le Syndicat répondait toujours présent.

Jean admirait Napoléon Bonaparte et faisait partie de plusieurs associations napoléoniennes. Là aussi c'était pour que Genappe y trouve sa place. Nous lui devons des ouvrages concernant les événements avant et après 1815 et publiés au Syndicat.

Jean était un passionné d'histoire, de voyages, de lecture. Il ne tenait pas en place et voulait découvrir plein de choses qu'il aimait partager. C'est ainsi qu'il s'est occupé du jumelage avec Mercurey en Bourgogne et fut à l'origine du jumelage avec Franklin en Louisiane.

Jean avait un humour raffiné, était pince sans rire, que de bons moments partagés!

Personnellement, je lui dois beaucoup car, tout comme Jean Mévisse et Henri Vets, il fut un de mes professeurs et guides pour la sauvegarde de notre patrimoine historique et environnemental.

Anne Davin

Présidente du Cercle d'histoire et d'archéologie de Genappe

----- ✂ -----

Talon à renvoyer avant le 5 décembre 2015

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal..... Localité Tél.....

Lieu d'embarquement..... Nombre de personnes.....

Je participe au voyage à Mons et Lille le jeudi 10 décembre 2015 et je m'engage à payer la somme de 15€ en espèces à l'inscription auprès du Syndicat d'Initiative situé à l'Espace 2000 (permanence du mardi au samedi de 9h à 13h - 067/77.23.43 info@sigenappe.be).



Carine Messens
Chemin de Wavre 22
1470 Bousval

010/61.19.27
0475/33.11.81

L'essentielle

Institut de beauté et pédicurie médicale



ETAT CIVIL - Gérard Couronné, Bourgmestre, Officier de l'état civil

La fin de vie: les dernières volontés

Durant le mois de novembre et lors des journées de la «Toussaint», il est de tradition que les familles se rendent au cimetière et fleurissent les sépultures des défunts. Cette période est bien souvent propice à diverses réflexions: qu'est-ce que la crémation? Que peut-on faire des cendres? Quelle sépulture souhaitons-nous après notre décès? Que coûte une concession de terrain dans un cimetière? Comment envisager notre fin de vie? ... Il nous a donc semblé opportun de redéfinir brièvement les matières que l'on qualifie de «dernières volontés». L'objectif de cet article est de vous donner quelques indications sur les choix qui doivent être exprimés par écrit et parfois enregistrés auprès de l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service état civil pour de plus amples informations.

Déclaration anticipée d'euthanasie

Il s'agit d'un document écrit par lequel une personne donne son accord pour qu'un médecin pratique à l'avenir une euthanasie, dans les conditions fixées par la loi, dans l'hypothèse où cette personne ne pourrait plus manifester sa volonté. Cette déclaration est valable 5 ans, le déclarant doit donc la reconfrimer tous les 5 ans. Il est vivement conseillé de faire enregistrer le formulaire de déclaration via l'administration communale dans la base de données du Service Public Fédéral Santé Publique. Infos complémentaires et formulaire de déclaration disponibles sur www.euthanasiedeclaration.be ou auprès du service état civil de la Ville.

Refus de consentir à une intervention déterminée

Il s'agit d'une déclaration écrite rédigée avec son médecin car l'objet du refus doit être clairement précisé. Ce document peut être confié à un proche et/ou rangé avec sa carte d'identité.

Le don d'organe

Il s'agit d'une déclaration par laquelle vous exprimez clairement votre autorisation ou votre

opposition au prélèvement de vos organes après votre décès. Les prélèvements d'organes pour transplantations ont lieu en cas de «mort cérébrale» c'est-à-dire la destruction irréversible du cerveau établie par 3 médecins. Le don d'organe permet de sauver des vies pas de faire de la recherche scientifique. La déclaration est enregistrée au registre national via l'administration communale (service population de la Ville). Cette démarche est gratuite et peut être revue à tout moment. Infos complémentaires sur www.beldonor.be

Le don du corps à la science

Déclaration par laquelle le donateur offre son corps à la Science afin que ses restes puissent être utilisés par le corps médical pour faire progresser les connaissances dans le domaine des sciences de la santé. Le don de corps à la Science est fait, comme celui du sang, de la moelle ou des organes, à titre strictement gratuit. Il y a lieu de compléter les documents prévus par le service anatomie d'une université de son choix. Cette démarche n'étant pas enregistrée à l'administration, il y a lieu de prendre les mesures nécessaires pour que les proches soient informés de ce choix au moment du décès.

Le mode de sépulture

Déclaration écrite par laquelle une personne informe de ses dernières volontés quant au mode de sépulture; à savoir soit l'inhumation du corps soit la crémation. Un cercueil peut être placé «en pleine terre» ou dans un caveau. Les cendres peuvent être dispersées sur la pelouse du cimetière, en mer territoriale ou sur un terrain privé; elles peuvent également être inhumées ou placées dans le columbarium du cimetière ou inhumées ou conservées dans un endroit privé. Il est également possible de manifester un choix quant au rite de cérémonie funéraire ou de préciser l'existence éventuelle d'un contrat d'obsèques. Ces déclarations sont enregistrées au fichier national via l'administration communale (service état civil de la Ville).



Etat Civil

Naissances

EGGERICKX Jules de Genappe
GARCIA de CASTRO BARRERA Samuel de Baisy-Thy
ISAAC Fiona de Genappe
LALOUX Robin d'Houtain-le-Val
LANNOY Anouk de Bousval
MOTIN Camille de Bousval
OTLET Baptiste de Vieux-Genappe
POURBAIX Jordan de Baisy-Thy
SIMON Charlotte de Genappe
VANZELEN Manon de Bousval

Mariages

HUGARD Maxime et SANTRUJYAN Makruhi de Loupoigne
VAN HASBRCECK Michel et PONET Catherine de Vieux-Genappe
KCENIGSFELD Thibaud de Loupoigne et FITSCH Laetitia de Hal

HEYLEN Jean-Marc et De Kinder Christel d'Houtain-le-Val

Décès

BELVA Nadine de Baisy-Thy (1944)
BERNIER Nelly de Vieux-Genappe (1926)
DESTECHE Josée de Wavre (1925)
DE REU Maria de Vieux-Genappe (1926)
DOLHEN Hervé de Vieux-Genappe (1930)
EMMOTT Stephen de Bousval (1944)
GIVRON Roger de Loupoigne (1929)
HUTS Patrick de Bousval (1958)
LEPAGE Emilie de Genappe (1931)
POLET Claudine d'Otignies-Louvain-la-Neuve (1935)
VAN LYSEBETTEN Rita d'Houtain-le-Val (1946)
VERHULST Jean de Bousval (1925)
WOSZCZAK Agnès de Vieux-Genappe (1927)

SENIORS - Hector Tubiermont, Echevin

Les rendez-vous des seniors

Grand goûter des aînés

Mardi 22 décembre 2015

Les membres de la commission «Seniors» ont le plaisir d'inviter les habitants de l'entité de Genappe ayant atteint l'âge de 60 ans, au Grand Goûter de Noël avec animation musicale organisé de 15h à 18h en la salle polyvalente de l'Espace 2000.

Les inscriptions (bulletin ci-dessous) sont à adresser à l'Administration communale, Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe ou à déposer dans la boîte aux lettres réservée à cet effet dans le hall de l'Hôtel de Ville pour le 11 décembre au plus tard. Les personnes dépourvues de moyen de déplacement sont priées de le mentionner sur le bulletin d'inscription, un service de transport sera organisé à leur intention.

Renseignements

N. Couronné 067/79.42.01 du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30.

Se préparer pour les fêtes

Le samedi 12 décembre dans le cadre des activités de la Commission communale «Seniors», la Présidente, Angèle Hanssens - Lefevre, et Hector Tubiermont, Echevin de la politique du 3^{ème} âge proposent de passer une journée au Marché de Noël de Bruxelles et d'assister au spectacle: «La Revue», rendez-vous bien connu des amateurs du Théâtre Royal des Galeries. Pour y participer? Avoir 50 ans ou plus et vous y inscrire au plus vite!

Déplacement en car

- 8h35: Houtain-Le-Val (Place)
- 8h40: Loupoigne (Carrefour route d'Houtain)
- 8h50: Baisy-Thy (Place d'Hattain)
- 8h55: Bousval (Salle G. Gossiaux)
- 9h: Ways (Ecole communale)
- 9h05: Genappe Centre (Rue de Ways arrêt de bus côté Place)
- 9h10: Vieux-Genappe (Place Mercurey)

- 9h15: Glabais (Parking du restaurant «La Table de Georges»)
- 9h15: Départ

Sur place

- 10h: Arrivée à Bruxelles à proximité de la Grand Place: Libre parcours du Marché de Noël qui s'étend sur 2 km au cœur de la capitale.
- 12h: Repas libre.
- 14h: Rassemblement à la Grand Place pour se rendre à pied au Théâtre, arrivée prévue à 14h30
- 15h à 18h: Spectacle avec entracte. «La Revue vous présente son menu concocté de faits d'actualités belges, internationales, sportives et musicales. Un spectacle rempli d'émotions, de fous rires».
- 19h30: Rendez-vous au car pour le retour à Genappe vers les lieux d'embarquement.

Art-Toit SA
Jonathan Vanderlinck

Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

Art-Toit SA Rue Félicien Tubiermont 8/3 B-1472 Vieux-Genappe www.art-toit.be	Mobile 0475 41 18 27 Tél 067 78 06 33 Fax 067 79 05 53 E-mail info@art-toit.be
--	---

**Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs**

Travail sérieux et soigné

Rue de Ways, 3
1470 Genappe
Tél. 067/77.29.33

Talon pour le goûter à remettre avant le 11 décembre

Nom Prénom

Adresse

Code postal.....LocalitéTél

Assistera(ront) au goûter de Noël du mardi 22 décembre 2015 à l'Espace 2000

O Se rendra(ont) par leurs propres moyens

O Souhaite(nt) bénéficier d'un transport à partir du domicile

Noircissez la case correspondante - Merci de remplir le bulletin de façon complète.

Talon pour le voyage spectacle à renvoyer avant le 27 novembre 2015

Nom Prénom

Adresse

Code postal..... LocalitéTél

Lieu d'embarquement..... Nombre de personnes.....

Je participe au voyage spectacle «La Revue» le 12 décembre 2015 et je m'engage à payer la somme de X 21 € en espèces et à l'inscription auprès de Nicole Couronné, Tél. 067/79.42.01, du mardi au vendredi de 10h à 11h et le jeudi de 16h30 à 19h. Le paiement tient lieu de réservation. En cas de désistement, la somme versée ne sera pas remboursée.

Le CPAS : partenaire du Centre Hospitalier Psychiatrique «Le Domaine»



Le Domaine est une association de Centres publics d'Action Sociale du Brabant Wallon avec l'Université Libre de Bruxelles pour gérer un Centre Hospitalier Psychiatrique et des consultations spécialisées, des Habitations Protégées, un Centre Thérapeutique de Jour pour les troubles alimentaires de l'adolescent et deux Services Mobiles pour adultes et adolescents.

Le Centre Hospitalier et le Centre de Jour sont situés dans un parc de trois hectares à Braine-l'Alleud et reliés à la gare par des navettes. La forme juridique de cette association est inscrite dans le chapitre XII

de la loi organique des CPAS et est constituée des CPAS de de Braine-l'Alleud, Genappe, Lasne, Nivelles et Villers-la-Ville en partenariat avec l'Université Libre de Bruxelles - Hôpital Erasme. Cette association a pour objet d'assurer la gestion du Centre Hospitalier Psychiatrique «Le Domaine» à Braine-l'Alleud et de mener l'ensemble de ses actions qui conduisent à une prise en charge optimale du patient par un travail en équipe multidisciplinaire et en réseau.

Concrètement, le Domaine gère 143 lits répartis dans quatre services hospitaliers: accueil, pathologies

liées au stress, troubles alimentaires, adolescents. L'association gère également 17 places en habitations protégées, un service de soins psychiatriques pour enfants et jeunes séjournant à domicile, un centre thérapeutique de jour des troubles alimentaires de l'adolescent.

Avec un budget annuel de 13.500.000€, le Domaine emploie 188 salariés (hors indépendants). En 2014, le taux moyen d'occupation a atteint 80% pour 614 admissions. Par ailleurs, 13 psychiatres et 5 psychologues ont mené en 2014 près de 6800 consultations. L'association «Le Domaine» a été reconduite le 12 février 2015 pour une période de 27 ans, jusqu'au 11 février 2042.

Les nouveaux statuts prévoient d'ailleurs une meilleure coopération entre le Centre Hospitalier et le CPAS de Genappe, notamment. En effet, un comité de coordination a été mis en place pour remettre des avis sur les synergies à développer entre le Domaine et les CPAS associés. Dans ce cadre et celui du travail en réseau, l'asbl Soins & Santé accueille en collaboration avec le CPAS, le Docteur Nicolas Clumeck, Directeur médical du centre Hospitalier pour la conférence «Le Burn-out: comment le détecter et pouvoir aider ceux qui souffrent?».

Conférence

«Le burn-out: comment le détecter et pouvoir aider ceux qui en souffrent?»

Conférence du Docteur Nicolas Clumeck du Domaine à Braine l'Alleud, le 26 novembre à 20h



dans la salle du conseil communal. Le burn-out est un problème de plus en plus présent dans notre société, en raison notamment des problèmes socioéconomiques rencontrés actuellement et des pressions de plus en plus importantes exercées sur le travailleur par l'entreprise. S'il n'est pas pris en charge de manière adaptée, il peut amener à des complications importantes comme une dépression sévère et même dans certains cas au suicide. Il est donc essentiel de bien identifier les facteurs qui peuvent amener à un burn-out, de connaître également les signes qui le caractérisent et de pouvoir accepter d'être aidé de manière spécifique si nous en sommes atteints.

Le burn-out est un moment de souffrance mais également un moment de changement. Il permet de se recentrer sur ce qui

compte vraiment: l'importance de la famille, le regard d'un enfant, un verre partagé entre amis, l'intensité d'un moment de sport, la curiosité d'un nouvel apprentissage...

Après une récupération nécessaire, il peut amener, si il est bien pris en charge, à une plus grande flexibilité psychologique et de permettre de mieux gérer la relation à autrui tout en apprenant à mieux connaître ses limites ainsi que de trouver un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

Renseignements

Le 26 novembre 2015 à 20h à l'Hôtel de Ville
Gratuit et accessible à tous
Marianne Janssens, Echevine de la santé: 0476/77.95.58
Camille Zuliani, Présidente de Soins et santé à Genappe 0485/24.21.40

Une journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Deux ans d'existence pour la permanence psycho-juridique!

Le mercredi 25 novembre prochain est consacrée journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, une occasion de rappeler notre action sur le territoire de Genappe. Pour rappel, les faits de violence entre partenaires enregistrés auprès de la zone de police sur le territoire de Genappe s'élevaient à plus de 30 plaintes par an au cours des années 2009-2012. Par ailleurs, nous avons constaté que les assistants sociaux et intervenants du domicile sont souvent confrontés à la violence conjugale. Celle-ci peut revêtir plusieurs formes. Elle n'est pas exclusivement physique, mais aussi psychologique, financière... Il arrive régulièrement que la violence entre partenaires soit à l'origine de l'inter-

vention du CPAS (octroi du RIS, prise en charge des frais d'hébergement en centre d'accueil...). Suite à ces constats, les assistants sociaux ont suivi une formation intensive organisée par la Province leur permettant de mieux comprendre et appréhender la complexe relation auteur-victime au sein du couple et les moyens de s'en sortir.

Permanence psycho-juridique

Une deuxième mesure a été mise en place. Afin d'apporter des réponses concrètes à ces situations complexes et douloureuses, le CPAS de Genappe a développé depuis octobre 2013 un accueil spécialisé, une fois par mois, dans le cadre de permanences psycho-juridiques par l'ASBL «Les Tamaris».

Tenues par une psychologue et par une juriste, elles se déroulent

au CPAS à raison de 2 heures par mois. Les consultations sont gratuites. Depuis deux ans, cette permanence accueille trois à quatre personnes chaque mois. Il peut s'agir d'une simple demande de renseignements, ou d'une demande plus importante. L'originalité de la démarche réside dans son côté «multidisciplinaire», alliant le soutien psychologique et la rigueur juridique. Cette permanence se déroule tous les 2^e mardis du mois, de 13 à 15 heures. Accessible à tous. Tous les renseignements à ce sujet peuvent être obtenus au CPAS de Genappe, rue de Ways, 39 à 1470 Genappe par téléphone au 067.64.54.50, par mail cpas@genappe-cpas.be, ou en se rendant aux permanences de 9h à 12h le lundi, le mercredi ou le vendredi.



L'allocation de chauffage: une aide bienvenue en hiver!

Le Fonds Social Chauffage offre un soutien financier sous forme d'allocation de chauffage aux personnes qui rencontrent des difficultés à payer leurs factures de mazout ou de gaz.

Le CPAS de Genappe est l'organisme qui reçoit les demandes, les instruit et accorde en fonction des conditions cette intervention financière dans le paiement de la facture de chauffage. Depuis le 1^{er} octobre 2014, le CPAS de Genappe a accordé cette allocation à 186 ménages, soit un budget annuel total de 37.487 euros. Cette intervention s'élève à 202 euros en moyenne par ménage.

Qui peut bénéficier d'une allocation de chauffage?

Cette intervention est valable pour les ménages qui se chauffent avec du gasoil de chauffage, du pétrole lampant (type C) et du gaz propane en vrac. Les destinataires visés par cette mesure financière doivent, soit bénéficier de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité, soit disposer de revenus annuels bruts imposables inférieurs à 17.083,39 euros, majorés de 3.162,60 euros par personne à charge, soit être en situation de surendettement. Par période de chauffe et par ménage résidant

dans le même logement, cette allocation est octroyée pour 1500 litres au maximum. Pour les ménages utilisant d'autres sources d'énergie, le CPAS peut accorder dans certaines conditions des aides sociales ponctuelles équivalentes aux allocations de chauffage.

Où et quand introduire votre demande?

Auprès du CPAS, dans les 60 jours de la livraison.

Quels documents devez-vous communiquer?

- Une copie de la carte d'identité du demandeur;
- Une copie de la facture ou du bon de livraison;
- Lorsque vous habitez dans un immeuble à appartements, une attestation du propriétaire ou du gestionnaire avec le nombre de logements concernés par la facture;

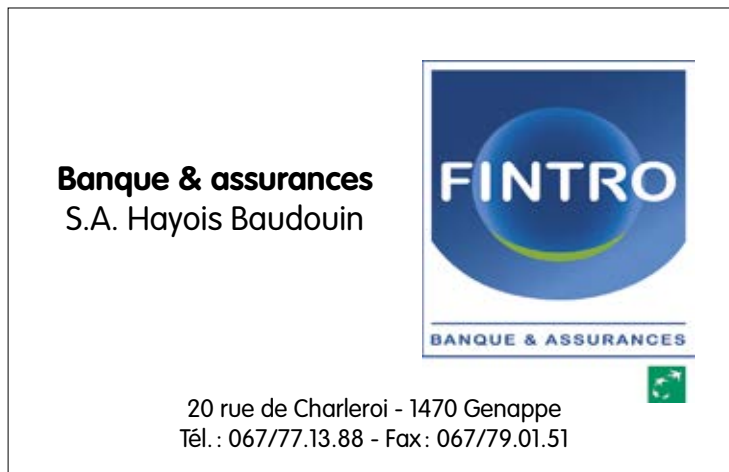
Pour la catégorie 3, une copie de la décision d'admissibilité ou de l'attestation du médiateur.

Renseignements

CPAS de Genappe, rue de Ways, 39 à 1470 Genappe - 067.64.54.50
- cpas@genappe-cpas.be, ou pendant les permanences de 9h à 12h le lundi, le mercredi ou le vendredi.



LES NETTOYEURS
N'ayez plus peur de votre ordinateur
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC



Banque & assurances
S.A. Hayois Baudouin

FINTRO
BANQUE & ASSURANCES

20 rue de Charleroi - 1470 Genappe
Tél.: 067/77.13.88 - Fax: 067/79.01.51



CPAS - Vincent Girboux, président du CPAS

Déneigement à domicile pour les seniors!

Même si personne ne sait si l'hiver sera rude ou pas, il vaut mieux prévenir et se préparer. Pour les seniors et les personnes qui éprouvent des difficultés à se mobiliser, l'obligation de déneigement du trottoir «devant chez soi» constitue une vraie difficulté. Le CPAS propose un nouveau service de déneigement à domicile. Celui-ci s'adresse essentiellement aux personnes en perte d'autonomie ou isolées et peut être obtenu sur inscription auprès des services du CPAS. Après acceptation, une équipe du CPAS

de Genappe interviendra automatiquement pour effectuer le déneigement en cas de précipitations hivernales. Une participation modeste sera demandée en fonction du nombre d'interventions et de la durée de celles-ci pour le trottoir de chaque propriété. Vous êtes intéressés? Prenez contact sans tarder avec le CPAS de Genappe, rue de Ways, 39 à 1470 Genappe par au 067/64.54.50, ou par mail cpas@genappe-cpas.be, ou en vous rendant aux permanences de 9h à 12h le lundi, le mercredi ou le vendredi.



L'équipe technique du CPAS assure l'organisation et l'encadrement technique du déneigement auprès des seniors

JEUNESSE - Vincent Girboux, en charge de la jeunesse

350 scouts pour une journée inter-unités!

La journée inter-unités réunissant les unités de Bousval, Houtain-le-Val et Ways a été consacrée cette année à l'entretien des sentiers et chemins et à l'animation autour de l'environnement. Ce projet d'amélioration du cadre de vie de la commune a été élaboré par la Ville en collaboration avec le secteur associatif et les 3 unités scout de la Ville.

Le samedi 10 octobre, les scouts se sont activés sur divers chantiers, encadrés par des bénévoles de l'association Chemins 141, des Amis de Bousval et par la Ville de Genappe. Les objectifs étaient de réunir les trois unités scout de la commune dans le cadre d'une

action autour de l'entretien des sentiers et chemins. Cette action a permis d'embellir et de nettoyer plusieurs sites de l'entité tout en sensibilisant les acteurs à la protection de l'environnement. Tous les remerciements de la ville s'adressent aux scouts des unités de Bousval, Houtain-le-Val et Ways, aux bénévoles de l'association Chemins 141, des Amis de Bousval, au service éco-conseil, aux échevins de la jeunesse et de l'environnement de la Ville de Genappe ainsi qu'un tout grand merci aux ouvriers volontaires du Service Travaux qui se sont impliqués avec beaucoup de pédagogie dans l'encadrement technique des jeunes.

Madame Framboise

Artisanat du monde
Boutique cadeaux

Rue Ry d'Hez, 22
1470 Baisy-Thy

+32 476 51 62 14

www.madame-framboise.be

NOUVEAU

CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par le parking Beghin)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe
Toutes régions - Jour et Nuit

Salle de réception (120 pers.) - Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Tél: 067/79.13.03



Les fondeurs de Genappe et les feux de la Saint-Eloi

C'est un peu par hasard, au fil du temps et des rencontres, que Véronique Evrard en est venue à la photographie. Avec un regard résolument humaniste, elle essaie au travers de ses photos de développer un réalisme poétique teinté à la fois de nostalgie et d'optimisme. L'être humain dans le concret de son quotidien et dans la singularité ordinaire des lieux et des personnes est pour Véronique Evrard une source d'inspiration inépuisable.

Un rôle de témoin

Dès le 18^e siècle les fonderies connaissent un véritable essor à Genappe. A ce jour, seules 2 subsistent.

«Continuer à faire vivre et illustrer ce qu'on voit n'est jamais inutile», voilà le rôle de témoin auquel se consacre Véronique Evrard. Au départ de sa démarche photographique, c'est l'envie de comprendre comment les fondeurs mettent leur art au service d'autrui, c'est le besoin de raconter visuellement des aspects de leur travail, des moments de vie ainsi que leur dur labeur.

Figier des moments

Consciente que le métier de

fondeur risque d'appartenir au passé, Véronique Evrard a voulu figer des moments du présent. Sans sentimentalisme ni moralisme, elle a cherché à établir un contact direct et sincère avec les fondeurs et ainsi réaliser en complicité avec eux des images simples, sobres, en noir et blanc afin d'interpeller directement l'œil du spectateur. Son approche met en valeur la noblesse du travail, une valeur qui se décline au travers du métier et de l'homme en tant qu'artisan.

Une exposition fascinante

Ce n'est pas par hasard si cette photographie talentueuse, lauréate de plusieurs concours vous invite en décembre à découvrir son exposition intitulée «Les feux de la Saint Eloi». Dès l'accueil, vous serez plongé dans l'univers alliant métal et feu pour le plus grand plaisir des yeux.

Renseignements:

Vernissage le 4 décembre 2015 à 18h30, ouvert à tous.

Exposition à l'Hôtel de Ville - Espace 2000.

Accessible du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30.

Le jeudi jusqu'à 19h.

AGRICULTURE - Stéphanie Bury, Echevine



Aline et Frédéric un couple, une même passion: l'agriculture familiale

Aline est originaire d'Houtain-le-Val. Dans la famille Degroode, l'agriculture est une tradition qui se transmet de génération en génération.

C'est en 2007 qu'elle reprend la ferme familiale située à la rue de Ninove. Aujourd'hui, toujours épaulée par son papa, Michel, elle cultive des betteraves, de la chicorée et des céréales dont du froment, de l'escourgeon, de l'avoine et de l'épeautre, du maïs, du foin... Une partie de ces céréales stockées à la ferme de son époux entrent dans l'alimentation des bovins.

Frédéric est lui aussi tombé dedans quand il était petit. Disposant d'un graduat agricole, c'est en travaillant aux côtés de son père, Emile, qu'il a acquis, pendant une dizaine d'années, l'expérience nécessaire à la reprise de l'exploitation.

Ce qu'il a fait en 2004. La ferme de Frédéric se trouve en bordure de la N93 (rue de Namur). Il a repris l'exploitation telle que son père l'avait entamée. Il poursuit la culture des terres et l'élevage du bétail. L'étable dont les stabulations ont été construites par leur soins compte un troupeau de +/- 200 têtes composé de Blanc Bleu et d'un petit troupeau de Blonde d'Aquitaine.

Nous l'avons compris, chez les Henry-Degroode, l'agriculture c'est une affaire de famille. Et cela n'est pas prêt de s'arrêter car l'un de leur deux fils poursuit ses études d'agronomie avec pour objectif de reprendre l'entreprise familiale.

Si Aline et Frédéric avait un message à vous faire passer ils vous diraient «Faites confiance aux agriculteurs belges et à leurs produits. Ils sont de qualité».

Plaine de vacances d'hiver

Une fin d'année en musique et jeux de société

Le CAPE asbl, en partenariat avec la Ville de Genappe, organise des activités ludiques de vacances à l'école communale de Bousval du 21 au 31 décembre 2015.

Pour les petits de 2,5 à 5 ans: «Rondes, musiques et chansons»;

Pour les plus grands: 6 à 12 ans: «Jeux de société»: de la manipulation à la création.

Que comprend le prix?

- Activités de 9h00 à 16h00
- Le matériel pour les ateliers proposés aux enfants
- L'encadrement par des professionnels de l'enfance - Un goûter et les boissons à volonté - L'éventuelle journée spéciale - L'accueil gratuit du matin et du soir -

Prix par semaine

Affiliés: de 42 à 59€

Non affiliés: de 62 à 79€

Renseignements

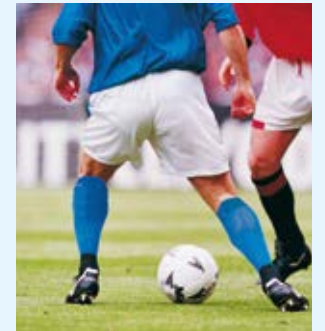
Le CAPE:

Centre d'Accueil Pour l'Enfant

Inscription via le site:

www.cape-asbl.com

ou 067/21.21.60



Mérites sportifs 2015

Appel à candidatures

La cérémonie de remise des mérites sportifs aura lieu en janvier. Pour préparer cet événement, les clubs et les sportifs individuels sont invités à introduire leur candidature accompagnée d'une photo, avant le 27 novembre 2015 à l'Hôtel de Ville - Secrétariat Communal, Espace 2000 n°3 à 1470 - Genappe.

Les candidatures

Toute personne ou association, peut introduire une ou des candidature(s).

Les CV de candidature reprendront obligatoirement: les nom, prénom, adresse du candidat, lieu et date de naissance, discipline sportive, un résumé des performances accomplies ainsi qu'une photo.

Pour les candidatures au Mérite Sportif Individuel, chaque groupement sportif peut présenter deux candidatures de sportifs au maximum et pas de candidatures groupées.

Pour le Mérite Sportif Collectif: chaque groupement peut présenter la candidature de deux équipes au maximum, ou du club dans son ensemble.

Les sportifs qui, à titre individuel, évolueraient avec talent quelle que soit la discipline et dont nous ignorons l'identité sont invités à se faire connaître.

Renseignements

Secrétariat communal: G. Gosiaux 067/79.42.41

H.Tubiermont, Echevin des Sports - 0475/82.05.23



Principales décisions

CONSEIL COMMUNAL DU 27 OCTOBRE 2015

RGPA

- Approbation des modifications apportées au Règlement général de police administrative en application du nouveau régime de sanctions administratives communales qui découle de la Loi du 24 juin 2013.
- Approbation du règlement général de police relatif aux voiries communales.
- Approbation du règlement communal en matière de délinquance environnementale.
- Approbation du règlement général de police en matière de stationnement.
- Approbation du protocole d'accord à conclure avec le Procureur de Roi dans le cadre de certaines sanctions administratives communales.
- Approbation de la convention de collaboration entre la Ville de Nivelles et la Ville de Genappe, dans le cadre des sanctions administratives en vue de gérer les procédures de médiations locales ou de prestations citoyennes.
- Désignation du Fonctionnaire sanctionnateur chargé d'infliger les amendes administratives pour les infractions à ces différents règlements à partir du 1^{er} janvier 2016.

Budget 2015

- Approbation des deuxièmes modifications budgétaires du budget communal, services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2015.

Budget 2016

- Approbation du règlement de taxe, sur l'enlèvement et traitement des immondices ménagères pour l'exercice 2016. Cette taxe est inchangée et s'élève à 40€ pour les personnes isolées, 70€ pour les ménages de deux personnes, 80€ pour les ménages de trois personnes et plus, 80€ pour les activités professionnelles.
- Accord sur la distribution annuelle et gratuite de sacs poubelle, pour un ménage d'une personne (10 sacs de 30 litres) et pour un ménage de deux personnes ou plus (10 sacs de 60 litres)
- Approbation du règlement redevance pour les sacs poubelle destinés à l'enlèvement des déchets ménagers pour l'exercice 2016. La redevance proposée est inchangée et s'élève à 1,35€ pour le sac de 60 litres, par rouleau de 10 sacs et à 0,75€ pour le sac de 30 litres, par rouleau de 10 sacs.
- Fixation du budget prévisionnel «coût vérité» 2016 en matière de déchets fixé à 102% sur base du budget 2016.

- Approbation du règlement relatif à la taxe sur la délivrance des cartes d'identité électronique délivrée aux citoyens belges et étrangers pour l'exercice 2016. Le prix d'achat des cartes d'identité est inchangé.

Travaux

- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux pour:
- L'entretien de certains points du réseau d'égouttage: Coût estimé: 9.922€
 - Diverses interventions en voirie: Coût estimé: 14.500€
 - Divers travaux d'égouttage: Coût estimé: 100.000€
 - Rénovation du bâtiment situé au 85, Grand'Route à Ways dans le but d'y ouvrir un co-accueil pour 8 enfants à temps plein. Coût estimé: 74.209€
- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de fourniture pour:
- L'achat de matériel d'exploitation pour le service travaux. Estimation de la dépense: 15.771€
 - L'achat de matériaux de voirie et de construction à prix fixes pour les années 2016 et 2017
 - Approbation d'un marché de services pour la réalisation de divers essais de sol dans le cadre d'un marché initié par le SPW à concurrence de 20.000€.

ENSEIGNEMENT - **Stéphanie Bury**, Echevine

Conseil communal des enfants: Un projet environnemental

Pendant la période électorale, nous avons présenté les projets que nous souhaitons mettre en place. L'un d'eux concernait l'environnement. Lors de notre première séance du conseil, nous avons noté sur un grand tableau les matières sur lesquelles nous voulions concentrer nos actions. Nous avons choisi l'environnement et la propreté. En effet, nous avons constaté qu'il y avait beaucoup de déchets sur le Ravel et pour pallier à ce problème, nous avons décidé de procéder à la mise en place de poubelles.

En effet, lors d'une activité qui s'est déroulée en août, nous avons effectué un repérage des «zones noires», sur lesquelles nous pourrions placer nos poubelles. Nous avons également remarqué qu'il y avait des efforts à faire concernant les excréments d'animaux. Nous avons donc déterminé notre ligne directrice. Pour «entrer dans le vif du sujet», nous avons rencontré des experts: Madame Janssens, Echevine et Madame Roland Conseillère en environnement. Nous souhaitons qu'elles nous éclairent sur la manière de procé-

der pour l'acquisition des poubelles, le type de poubelle souhaité et les raisons...

Madame Roland et Madame Janssens nous ont suggéré de prendre des poubelles avec une embouchure plus étroite pour que les citoyens ne puissent pas venir y déposer leurs propres déchets. Etant donné que les endroits ciblés se situent sur le Ravel, elles nous ont proposé de choisir des poubelles en bois. C'est alors que nous sommes arrivés en terre inconnue. En effet, nous ne savions pas comment nous procurer ces poubelles. Nous avons donc trouvé réponses à nos questions auprès de Monsieur Dewel, le Directeur financier. Il nous a expliqué le fonctionnement des marchés publics, nous a décrit les étapes pour concevoir notre bon de commande...

Nous avons également demandé à Madame Janssens et Monsieur Hayet, L'Echevin des travaux de participer à notre prochaine séance du Conseil afin de nous expliquer le fonctionnement du ramassage des poubelles, du service travaux...

Pour sensibiliser les citoyens, nous avons pensé à installer des écriteaux pour attirer l'attention sur notre initiative.

Journée ramassage des déchets

Cette année, le Conseil Communal des Enfants a choisi de concentrer son action sur la propreté dans la commune. Les jeunes conseillers ont décidé d'organiser une action très concrète: une journée de ramassage de déchets et de nettoyage des alentours de leur école ou de leur école elle-même. C'est ainsi que pendant les mois d'octobre et de novembre les enfants de nos écoles participeront à l'amélioration de notre environnement avec le soutien de la Ville et de toutes les écoles.

Il s'agit d'une réelle opportunité pour eux de se mobiliser et de rallier le plus grand nombre de jeunes à la cause environnementale! C'est aussi la possibilité de s'investir personnellement et de mener une réflexion commune sur les actions envisageables pour réduire l'impact de la pollution.

Collège communal



Gérard Couronné - Bourgmestre
Police - État civil - Personnel - Finances - Gestion du patrimoine - Sécurité routière - Information et communication - Citoyenneté - Relations publiques.
Permanences à l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 - 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be



Hector Tubiermont - Échevin
Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivité (y compris gestion du matériel) - Marchés - ASBL des salles communales Seniors - Associations patriotiques.
Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be



Marianne Janssens - Échevine
Développement durable et rural - Participation Egalité des chances - Plan de cohésion sociale Mobilité - Petite enfance - Politique du logement (y compris le Plan HP) - Énergie - Environnement et politique des déchets - Emploi - Santé - Cultes Laïcité - Handicapté.
Permanences: sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville: 067/79.42.07 - 0476/77.95.58 marianne.janssens@genappe.be



Carine Messens - Échevine
Urbanisme et aménagement du territoire Rénovation urbaine - Revitalisation - Commerce Economie.
Permanences: le jeudi de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be



Stéphanie Bury - Échevine
Enseignement - Accueil extrascolaire (ATL) - Place aux enfants - Plaines de vacances - Tourisme - Relations internationales (jumelage) - Agriculture.
Permanences: le jeudi 15h30 - 17h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be



Christophe Hayet - Échevin
Travaux publics - Entretien du patrimoine Régies Propreté publique - Cimetières - Cours d'eau Inondations.
Permanences à l'Hôtel de Ville: le jeudi de 17 à 18h ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0470/64.02.21 christophe.hayet@genappe.be



Vincent Girboux - Président du CPAS
En charge des matières communales suivantes: Culture - Jeunesse - Famille - Académie de musique - CEC - TIC.
Permanences: au CPAS, sur rendez-vous au 067/64.54.50, le jeudi de 14h à 16h À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be



Sophrologie Dynamique (AES)

- Épanouissement personnel
- Gestion du stress - Sommeil de qualité
- Confiance en soi - Mieux être
- Séance individuelle ou en groupe
- Enfant - Adolescent - Adulte

Anne-Chantal Nobels

Grand Route 84, 1474 Ways
067/79.04.78
acnobels@hotmail.com
www.sophrologie-acnobels.be

Les Jardins de Quentin



Aménagement & entretien de jardins

- Création et tonte de pelouses
- Tailles de haies et arbustives
- Travaux de plantations
- Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
- Pose de clôtures et abris de jardin
- Réalisations en bois (terrasses, ...)
- Abattage et élagage

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be



TRAVAUX - Christophe Hayet, Echevin

Une application smartphone pour améliorer nos routes

La Ville de Genappe est la plus étendue du Brabant wallon et compte plus de 400 km de voiries. Nous accordons beaucoup d'importance à la qualité de notre cadre de vie et à la sécurité des citoyens. Pour améliorer ses interventions, l'administration communale s'est dotée d'un nouvel outil informatique dans le but de simplifier la communication entre les citoyens et le service des travaux et d'optimiser l'organisation du travail de nos équipes.

Simple, rapide et gratuit!

Vous constatez un problème de voirie, un nid de poule, une borne cassée, un dépôt sauvage, une lampe défectueuse... Nous vous invitons désormais à nous le signaler via l'application BetterStreet.

On dit souvent qu'une photo vaut mille mots. Grâce à cette application, vous pouvez nous informer à partir d'une simple photo. Lorsque nous la recevons, nous la traitons et nous vous informons par E-mail de l'état d'avancement de votre demande.

Vous disposez d'un smartphone

C'est très simple, il vous suffit de vous enregistrer. L'application BetterStreet existe sous Android ou IOS (iPhone, iPad). Chercher «BetterStreet» dans App store ou Google Play et installer l'application. Créer un compte citoyen et c'est parti! Vous m'avez plus qu'à prendre une photo du problème que vous avez constaté. Et c'est terminé! Votre cliché sera automatiquement géolocalisé et dirigé vers le bon service.

Vous n'utilisez pas de smartphone. Pas de soucis, un formulaire

web vous permet de nous informer avec la même facilité. Rendez-vous sur www.betterstreet.org, sélectionnez votre commune et cliquez sur nouvelle entrée. Vous pourrez alors créer un signalement avec ou sans photo.

Allons-nous intervenir plus rapidement?

Cette application permet de simplifier et de réorganiser le flux d'informations et de demandes que nous recevons. Il est important de signaler un problème dans l'une des catégories disponibles. Cela nous permettra d'être plus efficaces. Cependant, nos ressources sont limitées. Il arrive également que des travaux prennent du temps pour des raisons techniques ou parce que la demande nécessite l'intervention d'une tierce partie.

De sorte que, nous ne pouvons pas vous garantir de réparer plus vite mais nous nous engageons, à travers cet outil, à mieux vous informer du suivi de votre demande.

Que pouvez-vous signaler?

Nous comptons sur votre collaboration citoyenne pour utiliser cette application en «bon père de famille» et ne pas submerger le service des travaux de demandes non pertinentes. Ainsi, toutes questions liées au stationnement, à des problèmes mineurs de propreté (une cannette abandonnée), ou qui s'apparentent à de la délation seront prosrites ou supprimées.

La commune se réserve le droit de rejeter ou de supprimer toute photo qui ne correspondrait pas à la philosophie du service



Nous travaillons pour vous!



Mesures de sécurité

Sensible au bien-être et à la sécurité de ses habitants, la Ville à procédé à l'aménagement de dispositifs de sécurité: pose de quatre «coussins berlinois» au carrefour formé par la route de Lillois et le chemin de la Cense Brûlée à Vieux-Genappe, placement de barrières «Julie» à proximité immédiate de l'école communale de Loupoigne et mise en place de dispositifs ralentisseurs, rue Haute à Bousval.

Déneigement hiver 2015-2016

En vue de faire face aux aléas de la saison hivernale toute proche, la Ville fait à nouveau appel aux deux entreprises de déneigement privées de l'entité situées à Vieux-Genappe et à Baisy-Thy. Pour y procéder, le territoire est divisé en secteurs déterminés selon des critères précis (situation, relief, urbanisation...). Les voiries dites prioritaires seront impérativement déneigées pour 6h ou pour 8h du matin selon



la zone où elles se situent.

Comme les années précédentes, les ordres d'intervention ponctuels seront délivrés en fonction des résultats de «Météoroutes», un site d'information destiné aux gestionnaires de voiries.

Travaux d'égouttage divers

Des travaux d'égouttage seront réalisés pour un montant estimé à 100.000€ au niveau des voiries suivantes:

Rue du Blanc Champ à Bousval: réfection, entretien et amélioration du réseau d'égouttage,

Au carrefour de la Place Communale et de l'avenue des Combattants à Bousval: réparation de la grille de l'avaloir transversal,

Rue Godefroid de Bouillon à Baisy-Thy: réfection d'avaloirs effondrés, Rue Banterlez à Baisy-Thy: adaptation et amélioration d'une partie du réseau d'égouttage.

Réfection de la route de Lillois à Vieux-Genappe

Des travaux de réfection de dalles en béton, d'épaufrures (éclats en surface) et de joints ont été réalisés route de Lillois à Vieux-Genappe pour un montant de 47.365€.

Interventions en voiries

Des entreprises ont été invitées à remettre offre pour réaliser la réfection de l'effondrement survenu rue des Vieux Manands, le long du mur du dernier Quartier Général de Napoléon. Ainsi que des réfections ponctuelles au chemin du Crucifix à hauteur des immeubles 1 à 3 et le comblement de l'orniérage résultant de l'érosion du chemin de l'Alfer. L'estimation des travaux est fixée à 14.520€

Réfection intérieure du local scout de Bousval

Suite à la réfection intérieure du local scout, des parois intérieures, revêtues de plaques ignifugées ont été posées de manière à rendre le bâtiment constitué d'une ossature en bois, conforme aux normes anti-incendie, pour un montant de 19.965€

URBANISME - Carine Messens, Echevine

Avis à la population

Réunion d'information préalable

I-Dyle SA informe la population qu'elle prévoit d'introduire une demande de permis d'urbanisation relative à:

La construction d'un éco-quartier comprenant approximativement 261 logements, des services et l'ouverture de voiries sur une superficie de 7 ha 85 a et 74 ca (suivant la matrice cadastrale) sur la commune de Genappe dans la Zone d'Aménagement Communale Concertée et en zone d'habitat le long du Pavé St-Joseph (ancien site de la Sucrerie) sur les parcelles cadastrées à Genappe, 6^{ème} division/Loupoigne Section C 123 s4, 80 m, 80 l et 123 r4.

Ainsi qu'une demande de permis d'urbanisme de constructions groupées portant sur une première phase de constructions le long du pavé Saint-Joseph.

Une étude d'incidences sur l'environnement devra être réalisée avant l'introduction des demandes de permis.

A cet effet, une réunion d'information préalable sera organisée le mardi 19 novembre 2015 à 19h30 dans la Salle du Collège, Espace 2000, 3 à 1470 Genappe. Cette réunion d'information a pour objet:

- 1° de permettre au demandeur de présenter son projet;
- 2° de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet;
- 3° de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences;
- 4° de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute personne est invitée à assister à cette réunion d'information et pourra, suite à cette réunion, adresser ses observations et suggestions destinées à la réalisation de l'étude d'incidences par écrit au Collège communal de Genappe, Espace 2000 n°3, 1470 Genappe (avec une copie à I-DYLE SA Gil Lavend'Homme, Rue de Champles 50, 1301 Wavre) et ce jusqu'au 4 décembre 2015.

Renseignements

I-Dyle SA, Gil Lavend'Homme, Rue de Champles 50, 1301 Wavre - 010/23.79.50 - gil.lavendhomme@matexi.be.

Permis d'abattage d'arbres



«Nul ne peut, sans un permis d'urbanisme préalable écrit et express du Collège Communal, du Fonctionnaire délégué ou du Gouvernement, boiser ou déboiser (mise à blanc), abattre des arbres isolés à haute tige, plantés dans les zones d'espaces verts prévues par un plan en vigueur, ainsi que des arbres existant dans un bien ayant fait l'objet d'un permis de lotir, abattre ou modifier l'aspect d'un ou plusieurs arbres remarquables ou d'une ou plusieurs haies remarquables.»

Article 84 § 1^{er}, 9^o, 10^o et 11^o du CWATUPE:

D'autre part, en vertu du règlement communal du 7 juin 1983 sur la protection des arbres et espaces verts, nul ne peut sans permis préalable du Collège:

- supprimer ou réduire des espaces verts, jardins ou parcs affectés à la végétation;
- abattre des arbres, exception faite des sujets ayant moins de 0.20 m de circonférence mesurée à une hauteur de tronc de 1.50 m, arbustes ou haies, isolés, groupés ou en alignement, ni accomplir des actes pouvant provoquer la disparition prématurée de ceux-ci, ni en modifier exagérément leur silhouette première.

Ne sont pas concernés, en milieu rural, les bois et forêts soumis au régime forestier, les productions agricoles et horticoles, considérant pour ces productions qu'il s'agit de plantations à court terme (4-5 ans maximum).

Pour savoir si votre projet d'abattage nécessite un permis d'urbanisme préalable, vous êtes par conséquent invités à vous renseigner au Service Urbanisme de la Ville.

Le dossier de demande de permis d'urbanisme comprend le formulaire de demande (annexe 20), le formulaire de notice d'évaluation préalable des incidences sur l'environnement (ces deux documents sont disponibles sur le site internet de la Ville), des photos des arbres à abattre, et un plan d'implantation

les situant sur la parcelle.

Le dossier de demande de permis doit être introduit à la Ville en trois exemplaires. Celui-ci est transmis pour information au Service Public de Wallonie à Wavre, et à la Conseillère en Environnement de la Ville (Madame Aude Roland, tél. 067/79 42 72) qui examinera la demande sur place. Le permis est délivré par le Collège Communal.

Renseignements:

M.-C. Dropsy: 067/79.42.31
Fax: 067/79.42.35
marieclaire.dropsy@genappe.be



Garde médicale

Novembre

11 Dr Duquesne 067/77.29.05
15 Dr Gilbert 067/77.20.01
22 Dr Gauthier 067/78.05.06
29 Dr Guillaume 067/77.17.53

Décembre

6 Dr Dardenne 067/77.35.61
13 Dr Hachez 067/77.35.60

La Maison Galilée, elle tourne!



Permettre à tous de vivre sa vie, sa foi, sa philosophie en toute liberté et sans dogmatisme, tel est le souhait le plus cher de la Maison de la Laïcité «Galilée». De nombreuses associations s'y réunissent en toute neutralité. Rencontre avec le président Jacques Godard et le trésorier Pierre-Paul Lambaerts.

CCG: «Présentez-nous brièvement votre association.»

Pierre-Paul Lambaerts: L'association a pour but le développement ainsi que l'encouragement de la culture et de l'enseignement de l'action laïque et de la libre pensée. Elle fait partie de la Fédération des Maisons de la Laïcité qui regroupe la septantaine de Maisons de la Laïcité situées en Wallonie et à Bruxelles. Actuellement, nous sommes un petit noyau de sept bénévoles, pensionnés, qui nous occupons au quotidien de la gestion et du développement des activités de l'association.

CCG: «Comment est née cette association?»

J.G.: Elle est née d'une exaspération face à l'emprise de la religion dans notre société! En 1982, nous avons organisé une grande fête de la jeunesse laïque. Accompagnés d'une fanfare, près de 290 jeunes portant des drapeaux de la libre pensée ont déambulé dans les rues de Genappe. Nous n'avions pas imaginé que la population nous suivrait en masse...

CCG: «Quelles sont vos activités?»

P.-P.L.: En plus des activités laïques (mariages, fêtes, funérailles...), nous mettons sur pied des conférences, des expositions et des ateliers bimensuels d'aquarelle et de perspectives (dessin). Et, tous les mois, en collaboration avec la Conférence Saint-Vincent de Paul,

nous organisons un repas complet (potage, plat et dessert au prix de 3€) pour les personnes en difficulté.

CCG: «Vous êtes bien logés, n'est-ce pas?»

J.G.: L'ancien petit bâtiment en briques que nous occupons actuellement appartenait auparavant à la maison Beghin (qui abrite actuellement le Centre culturel). Il s'agissait de la maison du cocher. A l'époque, nous avions fait une demande d'occupation auprès du collège communal. Notre requête fut acceptée à l'unanimité, tous partis politiques confondus! Par la suite, nous avons eu l'occasion de racheter l'édifice et d'y construire une annexe. Ce qui nous laisse beaucoup de liberté. Composés d'une grande salle pouvant accueillir jusqu'à 100 personnes, d'une cuisine équipée et d'un bar, nos locaux sont mis gratuitement à disposition des associations de la commune (sous réserve de disponibilité).

CCG: «Et demain?»

P.-P.L.: Notre souhait serait qu'on n'ait finalement plus besoin de Maison de la laïcité et qu'il y ait une séparation réelle de l'état et de la religion. Nous avons des membres chrétiens, nous collaborons régulièrement avec la Conférence Saint-Vincent de Paul, nous entretenons aussi de très bons contacts avec le doyen de Genappe... Pour nous, le vivre ensemble n'est pas incompatible!

CCG: «Et maintenant, si la Maison Galilée était une discipline artistique, laquelle serait-elle?»
P.-P.L.: La musique.

CCG: «Une personnalité?»
P.-P.L.: Le médecin Albert Schweitzer théologien, également philosophe, pasteur protestant et enseignant. Inspiré par les religions indiennes (jaïnisme, hindouisme, bouddhisme...), il fut un ardent défenseur de sa philosophie du «respect de la vie» et un précurseur de l'aide humanitaire avec la fondation, en 1913, de son hôpital de Lambaréné au Gabon.

CCG: «Un héros de fiction?»
P.-P.L.: Les Pieds Nickelés pour leur légère folie et leur naïveté.

CCG: «Une chanson?»
P.-P.L.: «Göttingen» de Barbara. Lors d'un concert à Göttingen en Allemagne, cette chanteuse, dont la famille avait souffert de l'antisémitisme nazi, s'est rendue compte, malgré ses aprioris et sa rancune, que les enfants allemands n'étaient pas responsables. C'est un bel hymne à la tolérance.

CCG: «Une devise?»
P.-P.L.: A cœur vaillant rien d'impossible. Il suffit de vouloir et de faire preuve de bonne volonté pour briser les tabous et rapprocher les gens, tout en respectant les opinions de chacun.

CCG: «Et une confiance?»
J.G.: En 1996, quand nous avons entamé la construction du bâtiment actuel, le pape Jean-Paul envisageait la révision du procès Galilée. Ce savant qui a maintenu ses points de vue sur l'héliocentrisme mais surtout sur la séparation indispensable entre sciences et religion, est, aujourd'hui encore, reconnu comme un martyr de la liberté d'esprit moderne. Voilà pourquoi notre association porte dorénavant son nom.

Maison Galilée
Rue de Bruxelles 14a
Genappe (parking Beghin)
067/77.32.17
paul.lambaerts@skynet.be

Bientôt une Maison de Jeunes au Lothier?

Il y a quelques mois, la Ville de Genappe a fait appel à la faculté de sociologie de l'UCL, en partenariat avec le CPAS, pour réaliser une étude dont l'objectif était d'identifier les besoins et les envies des jeunes sur Genappe (voir édition précédente).

Une des propositions dégagée est la mise en place d'une Maison de Jeunes dans la commune.

Mais qu'entend-on exactement par «Maison de Jeunes»?

Depuis toujours, de nombreuses images négatives sont véhiculées sur ce type de structure. «Mal fréquenté, c'est un lieu de débauche où circule de la drogue et de l'alcool, etc...». En réalité, une Maison de jeunes est un espace d'échanges ouvert à tous les jeunes âgés de 12 à 26 ans, encadré par une équipe d'animateurs professionnels.

Ces structures reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles s'inscrivent dans le cadre du décret du 20 juillet 2000 déterminant les conditions de reconnaissance et de subventionnement des Maisons de jeunes. Aujourd'hui, 147 Maisons de jeunes sont agréées dont 10 sont situées en Brabant wallon (la Province la moins desservie).

Que fait-on dans une Maison de jeunes?

Une Maison de jeunes propose des activités qui lui sont propres. Elles sont développées en fonction de son emplacement (en milieu rural, urbain...), des besoins et des envies des jeunes.

Cependant, son action repose sur quelques principes fondamentaux inhérents à l'éducation permanente et aux pédagogies actives:

- La participation des jeunes qui sont directement associés à la gestion de la Maison de Jeunes et de ses activités.
- La mise en place d'espace d'expression et de développement: activités sportives,

ateliers théâtre, musique, hip-hop, vidéos, photos, etc.

- L'ouverture sur le monde, proche et lointain: organisation de fêtes de quartier en collaboration avec la population locale, réalisation de projets d'échanges internationaux, création d'un ciné-club, etc.

C'est pourquoi, le Centre culturel souhaite soutenir ce nouveau projet et s'associer à la Ville de Genappe dans cette vaste et riche réflexion.

Au préalable, différents points doivent être examinés avec discernement: le financement, les locaux, la mise en place d'un comité d'accompagnement composé de jeunes et de professionnels du secteur, la sélection des animateur(s), etc.

Ces étapes sont nécessaires afin de pouvoir construire, en étroite concertation avec les jeunes, le projet en fonction de leurs souhaits et de leurs besoins: mise en place des permanences, organisation d'ateliers, aménagement de l'espace d'accueil, réalisation d'événements tels que concert, projection, etc.

Outre ces différents aspects un peu théoriques, une Maison de jeunes, c'est avant tout une structure implantée au cœur de la commune qui offre aux jeunes l'occasion de dire qui ils sont, ce qu'ils vivent et de construire les projets qui leur tiennent à cœur en dehors des lieux d'éducation formels tels que l'école ou la famille!



BOÎTE À DOCS

Que sont-ils devenus? Nos rêves...

A l'heure où la problématique de l'immigration est en plein cœur de l'actualité, où rejaillissent les débats sur l'intégration et où les valeurs du vivre ensemble sont questionnées, le Centre culturel a souhaité replonger dans l'histoire de l'immigration en Belgique et poser la question des rapports entre culture, diversité et vivre ensemble à travers le film tendre et touchant de Faïza Boumediane: «Que sont-ils devenus? Nos rêves...».

C'est l'histoire de trois gamins d'origine marocaine qui témoignent, dans des archives télé de 1970, de ce qu'ils souhaitent devenir plus tard. Les réponses sont pleines d'espoirs et de projets. L'un voudrait devenir ingénieur, l'autre électricien et le troisième travailler dans un bureau. Pour ce qui est d'un retour probable au Maroc, ils disaient ne pas le savoir encore... Mais que sont-ils devenus au-

jourd'hui? Sont-ils encore en vie et habitent-ils encore en Belgique? Après une longue enquête, la réalisatrice Faïza Boumediane, marocaine d'origine, est allée, caméra au poing, à la rencontre de ces trois hommes. Aujourd'hui sexagénaires, ils ont eu une vie pleine d'embûches, de tourments et de déception. Peu à peu, le vrai sujet du film est devenu «Que sont-ils devenus? Nos rêves...», ceux de ces immigrés de la seconde et de la troisième génération.

Réalisatrice à la télévision belge depuis 18 ans, Faïza Boumediane a profité de la commémoration des 50 ans d'immigration marocaine en Belgique pour mettre en lumière trois jeunes de 8, 11 et 13 ans découverts dans des archives datant de 1970.

En produisant ce documentaire sur ses origines marocaines, la réalisatrice, née à Bruxelles, se pose en

même temps la question de ce que sont devenus ses rêves d'enfant...

On vous invite à partager les vôtres ou simplement à découvrir ceux de ces gamins qui arrivent dans un pays inconnu, accompagnés de leur famille. Prendre le temps de les écouter, de partager ses points de vue, de s'émerveiller, de s'émouvoir, de se révolter aussi parfois... Telles sont les propositions faites par la «Boîte à Docs», le cycle de films documentaires initié par le Centre culturel de Genappe.

Découvrez au fur et à mesure les films programmés dans le cadre de «La Boîte à docs» sur www.ccg-genappe.be.

Renseignements

Projection du film «Que sont-ils devenus? Nos rêves...», suivie d'un échange en toute convivialité avec la réalisatrice.

Le 22 novembre à 17 heures.
Au Centre culturel de Genappe, rue de Bruxelles 14 à Genappe.
P.A.F.: 3 euros
Infos et réservations: 067/77.16.27 ou sur info@ccgenappe.be (nombre de places limité).

Vous vendez? Vendez avec l'équipe gagnante!



Chaussée de Bruxelles, 23 - 1472 Vieux-Genappe
Tél: 067/87.45.00 - Fax: 067/87.45.09 - Email: info@century21maisonblanche.be



Un anniversaire à la ferme?
Un mercredi après-midi?
Un stage pendant les vacances?
En famille, en groupe avec l'école ou la crèche!

Françoise Bodart-Sneessens
0475/35.14.25 - www.farmedelavallee.be
1, Chemin de la Fontaine - 1472 Vieux-Genappe

Ferme pédagogique de la Vallée



CENTRE CULTUREL

Le théâtre à l'école aide à grandir



Depuis de nombreuses années, le Centre culturel de Genappe propose à tous les élèves de l'entité d'assister à un spectacle de qualité. Intitulée «Théâtre à l'école», l'opération offre une programmation qui se définit sur le travail proposé par des compagnies belges professionnelles reconnues dans différentes disciplines: théâtre, contes, danse, musique, marionnettes...

Mais en quoi le théâtre s'inscrit-il dans un programme scolaire?

Le théâtre jeune public est une école en soi! Un apprentissage. Une initiation. Une ouverture. Sur la vie. Sur le monde. Même si, pour Gilles Abel, philosophe pour enfants, «il importe de redonner à l'enfant sa liberté de spectateur et de ne pas uniquement faire du spectacle un élément d'apprentissage (dans le mauvais sens du terme). Afin qu'il soit le plus réceptif possible, ouvert à la nouveauté, à la différence, à la découverte... et qu'il ait l'occasion d'exprimer tout ce qu'il désire, en toute liberté. En d'autres termes, que le théâtre reste synonyme de plaisir et non de contrainte.»

«Car à travers des spectacles, les enfants prennent conscience de leurs émotions et de leurs perceptions. Des perceptions qui ne sont pas souvent stimulées, ni prises en compte dans d'autres sec-

teurs d'activité. Et aussi parce que le théâtre jeune public s'appuie sur l'intelligence des enfants et la confiance à leur faire quant à leurs capacités critiques et esthétiques, précise Gilles Abel.»

Aussi, pour cette année scolaire, trois spectacles sont proposés à toutes les classes maternelles et primaires. Découvrons-les brièvement:

«Haricot Princesse»

Du Théâtre de l'Anneau, les 8 et 9 décembre 2015, pour les 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} primaires. Inspiré du célèbre conte «Jack et le haricot magique», le spectacle invite à un voyage imaginaire riche en sensations et en émotions. Dans un monde clivé entre grands et petits, où règnent l'égoïsme, et où chacun cherche à se remplir le ventre, les protagonistes sont sans le savoir, à la quête d'une autre nourriture...

Un spectacle qui fait écho aux peurs qui nous habitent tous: celle de manquer, celle de grandir.

«Ma mie Forêt»

Du groupe «Ici Baba», les 26 et 27 janvier 2016, pour les maternelles. Samir Barris et Catherine De Biasio présentent leur nouveau concert, une balade musicale et joyeuse en forêt. Au menu: des compositions personnelles, quelques reprises

aux accents folks, des instruments nombreux et variés, une complicité taquine entre les musiciens et la participation active des enfants.

«Sœurette et la fille de l'eau»

Du Théâtre des quatre mains, les 12 et 13 avril 2016 pour les classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} primaires.

D'impressionnantes marionnettes au caractère bien trempé et aux yeux des plus expressifs, plongent le spectateur dans une histoire familiale pleine de mystères et de secrets. Membres d'une grande famille, Sœurette et Frérot sont complices depuis toujours. Leur imagination débordante rythme leurs journées et leur fait vivre milles aventures. Mais, comme tout enfant, il est venu le temps pour Frérot de grandir. A ce moment, l'univers de Sœurette bascule... Un conte moderne et onirique qui parle de la vie, des pertes, des drames et des joies.

Une initiative du Centre culturel de Genappe et de l'opération «Spectacles à l'école» de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Province du Brabant wallon.

Renseignements

Centre culturel de Genappe - 067 77 16 27 - info@ccgenappe.be

CULTURE - Vincent Girboux, en charge de la Culture

Genappe perd à nouveau la boule

Après le succès de la première féerie genappeoise, Genappe va à nouveau perdre la boule au cœur des sortilèges d'un bel hiver.

Inauguration en fanfare, festival de rue, jeux d'ombres et de lumières, manège tournoyant, objets animés, créations très inspirées, chasse aux boules de Noël, concours dotés de lots magiques, traineau du Père Noël: vous allez revivre une fin d'année à devenir maboule, à perdre la boule, à retrouver votre âme d'enfant...

Un festival international de marionnettes surprenant et décalé!

Réservez dans votre agenda les 18, 19 et 20 décembre pour vibrer, rire et vous émerveiller!

Cette année encore, le Tof Théâtre vous propose un programme délirant dont lui seul a le secret! Sept compagnies belges, catalanes et françaises dévoileront leurs spectacles insolites, poudrés de merveilleux, aux petits comme aux grands.

La Grand place de Genappe retrouvera un air de fête avec les chalets en bois du marché de Noël, un carrousel étonnant, une tente d'infirmerie intrigante, un caravane accueillante, des fables et des objets vagabonds, un chapeau rouge désarticulé, un cochon amoureux, un drôle de personnage sur une moto pétaradante et un arbre de Noël insolite...

Un marché de Noël d'antan, une chasse aux boules, des créations d'artistes et d'artisans,

Parés de guirlandes dorées, d'étoiles scintillantes, de boules irisées, le marché de Noël vous proposera des cadeaux originaux, un vaste choix de produits de terroir et d'objets artisanaux. Ne ratez pas le concert traditionnel, le traineau du père Noël, les distributions de bonbons de la Mère Noël.

L'AMO Tempo vous invitera à une passionnante chasse au trésor... Qui retrouvera les 20 boules de Noël éparpillées dans le centre de Genappe? Place aux jeunes détectives en herbe lancés dans une aventure couronnée de belles

récompenses!

La Vitr'In de Créateurs revient pour vous tenter grâce aux dernières tendances en matière de design, stylisme, de bijoux, de déco... Autant d'occasions de (se) faire plaisir car cette 5^{ème} édition initiée par le Centre culturel de Genappe et l'asbl A[k]anthe Creation vous promet du beau, du belge, des pièces exclusives qui vous feront, à coup sûr, craquer! De magnifiques surprises (f)utiles en perspective...

Quant aux artistes des Ateliers du Léz'Arts, leur imagination débridée de boules en boules contribuera à la magie du décor.

Découvrez le programme détaillé et toutes les informations pratiques des féeries genappeises, du festival «Genappe perd la boule», du Marché de Noël, des promotions des commerçants, de l'animation de l'AMO Tempo associée aux ateliers du Léz'Arts et de la Vitr'In de Créateurs dans le Journal de Genappe de décembre.



18-19-20 décembre 2015
Grand-Place de Genappe

Ce programme est coordonné par l'échevinat de la culture de la Ville de Genappe sur base des initiatives du Tof Théâtre, du Café de la Lanterne, du comité des fêtes de Genappe, de l'AMO Tempo, du Centre Culturel de Genappe, de l'APEC, du CEC Lez'Arts avec le soutien du Syndicat d'Initiative, du CPAS, du CCBW, de la province du Brabant wallon et des Tournées Arts et Vie. Financé par la Ville de Genappe et la Province du Brabant wallon, la direction artistique de la diffusion culturelle a été confiée au Tof Théâtre.

PVC - ALU • ESCALIERS • PARQUETS • PEINTURE • TAPISSAGE • MOULURES • DÉCORATION

Volet mini-caisson
Action :
• 22 couleurs gratuites
• Le caisson rond au prix du caisson coupé

43 ans

Beauty home
www.beautyhome.be
beauty.home@skynet.be

Portes et châssis en PVC
Wymar
Wymar, le choix le plus large en couleurs et une finition parfaite!

Facilité d'entretien, longévité, qualité d'isolation optimale

Aussi portes et châssis en bois ou en aluminium

NEVES
... Dans chaque espace... dans chaque situation : le placard, le dressing de vos rêves adaptés à votre budget!

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ

Place E. de Lalieux 45 - NIVELLES - Tél. 067/22 01 50 - Fax 067/34 01 88
Rue de Nivelles 7 - 1476 HOUTAIN-LE-VAL - Tél. 067/77 15 93 - Fax 067/78 07 48
SHOWROOM à Nivelles ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 18h - le samedi de 10 à 16h

LES NOUVEAU-NÉS



TAXI

Les taxis Claude et L. Francet
Voitures - Minibus - Autocars
+32(0)10/41.58.58 +32(0)475/82.11.69
contact@taxisclaude.be

Genappe Ville Lumière 2015



Exposition «Devoir de regard»

«Ouvrir les yeux c'est déjà agir»

En association avec la Ville de Genappe, le groupe local d'Amnesty International vous invite à une exposition exceptionnelle. Le 25 mars 2013, Amnesty International Belgique Francophone inaugurerait au palais de Justice de Bruxelles une exposition de photos «Devoir de regard». Elle rassemble des clichés pris ces dernières décennies de par le monde par les plus grands photoreporters internationaux, y compris des Belges et était prévue pour parcourir les communes de Wallonie-Bruxelles durant l'année 2013.

Conçue pour poser un autre regard sur plus de 50 ans de combats pour les droits humains, cette exposition rappelle le lien étroit qui, depuis ses débuts en 1961, rapproche Amnesty International et le travail des photographes.

Cet événement itinérant en Wallonie-Bruxelles fut un tel succès qu'il y eut de nombreuses demandes de présence par des communes et/ou des écoles. La disponibilité de l'exposition a alors été prolongée en 2014 et encore en 2015! Le bilan à ce jour est impressionnant: 90 expositions, des milliers de visiteurs dont environ 20.000 jeunes provenant de 300 écoles (y compris des primaires) avec des animations et travaux associés (textes, dessins, sketches... Et maintenant à Genappe au mois de novembre!

La photo au service des droits humains

La photo joue un rôle prépondérant dans l'examen des droits humains. Elle peut servir d'outil d'investigation et d'exposition. Elle provoque le dialogue et fournit un niveau de compréhension conceptuelle qui est immédiate. La photo donne aux violations des droits humains un support pour communiquer leurs histoires.

Les images ont une qualité démocratique, quel que soit la langue, le niveau d'alphabétisation ou la nationalité. Regarder une image d'un étudiant qui se fait tuer par les forces de l'ordre ou des manifestants pacifiques qui se font arrêter, donne le témoignage de — et une perspective sur — la souffrance universelle lorsque les droits humains sont violés.

L'intersection entre l'art et les sphères politique et sociale est riche en histoire. L'art est une vraie liberté. L'art est la capacité illimitée de la liberté d'expression. L'art offre la capacité unique de capturer l'horreur et la beauté d'un événement. Sa fonction est de rester à jamais comme le rappel que ces moments forts, qu'ils soient inhumains ou libérateurs, se sont produits.

L'éducation aux droits humains, à travers l'art entre autres, encourage les gens à penser de manière critique le monde autour d'eux, en mettant en balance les préjugés ou stéréotypes et en explorant différentes perspectives. Ce travail de réflexion devrait les inspirer dans la recherche de nouvelles solutions pour lutter contre l'injustice.

«Devoir de regard»

La sélection présentée souligne toute l'ampleur du rôle joué par la photographie dans le combat pour les droits humains. Les images peuvent en effet être un appui déterminant dans le travail des organisations et des mouvements qui se donnent, comme Amnesty International, la mission d'identifier, de nommer, et de dénoncer les violations des droits humains.

Des plus iconiques — images qui ont gravé dans la mémoire collective des faits majeurs — aux témoignages plus intimes d'engagements personnels ou de victoires décisives, ces photographies montrent aussi la complexité de témoigner. Tel le militant des droits humains dans certaines parties du

monde, le photographe s'expose également à de nombreux périls par ses engagements.

De grands noms du photojournalisme ont été rassemblés pour proposer une réflexion sur la violence du monde et pour susciter une mobilisation pour la défense des droits humains. L'exposition fait la part belle au travail extraordinaire de photographes belges, tels que Cédric Gerbehaye, Gaël Turine, Peter Casar, Pierre Buch, mais aussi Teun Vøeten. D'un autre côté, elle laisse également place à des photographes «stars» des grandes agences de photos de presse (Magnum, AP/Sipa, Agence VU, Noor Images, etc.).

Hôtel de ville de Genappe, Espace 2000, du 6 au 30 novembre 2015, Lundi au vendredi: 8h-12h et 13h-16h30. Jeudi jusqu'à 19h30.

Campagne bougies, Genappe «Ville Lumière»

Le 10 décembre est le jour anniversaire des 30 articles de la Déclaration Universelle des Droits Humains proclamée en 1947 par la Société des Nations (aujourd'hui l'ONU).

«Genappe Ville lumière» est un label proposé par Amnesty International aux villes, et donc à leurs citoyens à soutenir, s'engager et travailler en permanence pour l'application des Droits Humains et en mettant en place des actions qui se feront selon les motivations et possibilités de chacun.

Du 21 novembre au 10 décembre, avec la vente des bougies Amnesty, seront mis en évidence les actions en cours dont la pétition en faveur du prisonnier chinois soutenu par notre groupe local.

En clôture de cette période, le vendredi 11 décembre 2015 de 18h à 20h à l'école de l'Espace 2000, le groupe local d'Amnesty vous accueillera de façon simple et conviviale autour d'un verre de l'amitié, occasion d'échanges divers. De plus, suite à l'exposition «Devoirs de Regards», des travaux d'élèves d'écoles de la commune seront présentés.

Une grande illumination illustrera le proverbe chinois symbole de l'espoirance «Il vaut mieux allumer une bougie que maudire l'obscurité», proverbe qui a inspiré Peter Benenson, fondateur d'Amnesty International en 1961.

Renseignements

P. Dewitte, 067/85 300491/95.60.74
pierredewitte@yahoo.fr
J.-Ph Chenu, jpchenu@skynet.be

agenda

6 AU 30 NOVEMBRE

Droits de l'homme

Devoir de regard: exposition de photographies de grands reporters dans le cadre des campagnes d'Amnesty International en collaboration avec la Ville de Genappe.

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30, le jeudi jusqu'à 19h30.

11 NOVEMBRE

Armistice

Cérémonie commémorative à partir de 9h45, Place Mercurey. Renseignements en page 3.

13 NOVEMBRE AU 10 JANVIER

Expo

Alicind: vernissage le 12/11 de 19h à 22h. Accessible tous les jours de 14h à 17h30.

Aux 2 pôles Chée de Nivelles 126/6 à 1472 Vieux Genappe

13 ET 14 NOVEMBRE À 19H30

15 NOVEMBRE À 16H00

Théâtre «Quel scandale!»

une comédie de Franck Morellon présentée par Les «Amis du Lundi» Salle Communale de Loupoigne PAF: 8€ - 5€ (- 12 ans)

Rens: Evelyne Baisypont 067/77.26.56

DU 13 AU 15 NOVEMBRE

Belote et stœmp de l'USC!

A la salle communale de Vieux-Genappe. Le vendredi débutera par une soirée belote: 1^{ère} carte à 20h! 20€ par équipe et 10€ par personne. (Renseignements: Olivier, 0473/19.11.70)

Repas stœmp le samedi dès 19h et le dimanche à partir de 12h. PAF: 18€ (apéritif, potage, stœmp, dessert - plat de remplacement sur demande) - 10€ pour les moins de 12 ans.

Réservation: André: 0475/30.67.87 067/77.30.82 Alain: 0471/77.18.98

14 AU 29 NOVEMBRE

Dessins

Espace B expose Philippe Dubit Haute Rue, 33 A à Glabais Sa.et dim. de 14h à 18h ou sur rendez-vous: 067/79.08.11 info@espaceb.be www.espaceb.be

15 NOVEMBRE

Musique à Glabais

Eglise St Pierre, Glabais à 17h Marie-Hélène Adnet, clarinettiste, et l'ensemble Odéon (violons, alto et violoncelle).

Entrée en pré-vente au Centre Culturel, Syndicat d'Initiative, Boulangerie Falise, La Cabosse d'Or: 14€ / sur place: 16€

Réservations: Hubert Frissaer: 067/77.10.51 - hubert.frissaer@gmail.com - Eddy Jonckheere: 02/351.15.53 edouard.jonckheere@skynet.be

15 NOVEMBRE

Expo

L'art de l'Hêtre expose Mireille Rousseau, rencontre avec l'artiste le 15/11 de 17 à 19h. Espace Hêtre, Chaussée de Charleroi, 33 A - www.espaceHetre.be

17 NOVEMBRE

Film

«Les héritiers», projection et débat organisés par Pacage à 19h, Maison Galilée - rue de Bruxelles, 14b à Genappe Renseignement: 010/81.61.81

26 NOVEMBRE

Santé

«Le Burn out: comment le détecter et pouvoir aider ceux qui en souffrent?» Conférence du Docteur Clumeck, salle du Conseil à 20h.

Organisée par «Soins et santé à Genappe» Marianne Janssens: 0476/77.95.58

27 NOVEMBRE

Concert de Gala du RMG

Eglise St Géry, Vieux-Genappe 20h00, Droit d'entrée: 5€ Renseignements: 067/77.17.08

3 DÉCEMBRE

Comptines coquines

Madame Oleson, Rue de Bruxelles, 33 à partir de 18h30.

Réservations: 25€/personne /repas +10€ pour la soirée 067/41.06.77

4 AU 31 DÉCEMBRE

Photographies

Les fondeurs et les feux de la Saint-Eloi. Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30, le jeudi jusqu'à 19h. Vernissage: le 4 décembre, ouvert à tous

7 DÉCEMBRE

Jeux de société

Samedi ludique organisé par «La Bousvaloise ASBL» De 14h à 17h30 à l'école communale de Bousval: 0477/97.11.50 - labousvaloiseasbl@gmail.com - www.labousvaloise.wordpress.com

8 DÉCEMBRE

Film

«Libres», projection et débat organisés par Pacage à 19h 30, Salle communale de Vieux-Genappe, chaussée de Nivelles, 99 Renseignement: 010/81.61.81

11 DÉCEMBRE

Droits de l'homme

Genappe Ville lumière À l'école communale de l'Espace 2000 de 18h à 20h

12 ET 13 DÉCEMBRE

Marché de Noël

CHAP: Maison de l'Histoire et du Patrimoine de 14h à 18h Avenue E. Philippe 1A à 1473 Glabais 067/78 05 03 annedg13@gmail.com

Marché de Noël

Place de la Gare Organisé par Bousval Génération Contact: R.-M. Martinez: 0478/45.83.01

16 DÉCEMBRE

Collectes de sang

De 17h à 19h30 à l'école communale de Bousval, avenue des Combattants, 49

BIBLIOTHÈQUE

Comptines coquines et gourmandises libertines



La bibliothèque, en association avec l'épicerie et table gourmande «Madame Oleson» vous invite à une soirée cotée par Magali Mineur et agrémentée d'un repas deux services dans une ambiance «50 nuances de Grey».

Une soirée aux mille et un délices en perspective!

Renseignements

Madame Oleson Rue de Bruxelles, 33 - à 1470 Genappe Le jeudi 03 décembre 2015 à partir de 18h30 Prix: 25€/personne /repas +10€ pour la soirée Réservation et paiement: Auprès de la table gourmande au 067/41.06.77 (Attention, les places sont limitées!)



Pour l'information au jour le jour visitez www.genappe.be